LES NOUVELLES RECHERCHES

SUR

LA LANGUE FRANÇAISE

ET LEURS RÉSULTATS

PAR

J. BASTIN.

« .... *Erit quae, si propius stes*
Te capiat magis. »
(HORACE.)



BRUXELLES,
chez M. ROSEZ, libraire, rue de la Madeleine.

St-PÉTERSBOURG.
chez
LES PRINCIPAUX LIBRAIRES.

MOSCOU.
CHEZ M. GAUTHIER,
Pont des Maréchaux.

1872

F. HAYEZ, impr. de l'Académie royale.

A Monsieur Hartmann

Hommage du respect le plus sincère

de son très-humble serviteur

J. Bastin

(Ouvrage recommandé par le Ministère de l'Instruction publique).

LES NOUVELLES RECHERCHES

SUR

LA LANGUE FRANÇAISE

ET LEURS RÉSULTATS.

LES NOUVELLES RECHERCHES

SUR

LA LANGUE FRANÇAISE

ET LEURS RÉSULTATS

PAR

J. BASTIN.

« .... *Erit quae, si propius stes*
Te capiat magis. »
(Horace.)



BRUXELLES,

F. HAYEZ, IMPRIMEUR DE L'ACADÉMIE ROYALE DE BELGIQUE.

1872

AVANT-PROPOS.

Les études philologiques que j'ai publiées, en 1870, sur la langue française, ses origines, ses principales formes grammaticales, ses lettres, ses homonymes, homographes et paronymes, expliquent, d'une manière détaillée, la formation de notre langue, les principaux éléments qui la composent, les changements qu'elle a subis, soit dans son orthographe, soit dans ses règles grammaticales.

En publiant aujourd'hui un nouvel ouvrage sur les recherches qui ont été faites, surtout au dix-neuvième siècle, et plus particulièrement encore, dans les trente dernières années qui viennent de s'écouler, je me permettrai quelquefois, pour ne pas me répéter, de renvoyer mes lecteurs à ces études. Elles leur

donneront, en substance, les principaux résultats auxquels la science moderne est arrivée sur la formation et l'histoire de la langue française.

Les nouvelles recherches, en donnant l'histoire des travaux accomplis dans ces derniers temps, prouveront toute la distance parcourue par la science philologique depuis le seizième siècle jusqu'au nôtre et indiqueront surtout les sources où les amateurs pourront puiser, à pleines mains, pour les études qu'ils voudraient faire sur le français.

Sous ce rapport, le livre que je publie aujourd'hui sera peut-être de quelque utilité aux personnes qui voudront approfondir l'étude de notre langue, et je croirais avoir fait beaucoup, si je pouvais me dire que, après lecture de mon petit ouvrage, la science philologique en général, et celle du français en particulier, auront à compter quelques adversaires de moins et quelques amis de plus.

J. Bastin.

St-Pétersbourg, le 15 avril 1872.

LES NOUVELLES RECHERCHES

SUR

LA LANGUE FRANÇAISE

ET LEURS RÉSULTATS.

Avant d'entrer dans l'examen des recherches les plus récentes qui ont été faites en France et ailleurs sur la langue française, il me paraît indispensable, pour en faire bien comprendre l'importance et apprécier exactement les résultats, de mettre devant les yeux de nos lecteurs un abrégé aussi succinct que possible des œuvres littéraires que la Gaule, plus tard la France, a produites dans les quinze premiers siècles de notre ère, ou, pour parler plus exactement, dans cet intervalle qui s'étend entre la conquête romaine sous Jules César et la Renaissance des lettres sous François Ier.

Je tâcherai ensuite d'exposer l'état de la langue au seizième siècle, le mouvement des écrivains de cette époque vers l'antiquité, le cas qu'ils ont fait des écrivains qui les avaient précédés dans leur pays, leur brusque scission avec les traditions nationales des siècles précédents.

La même ignorance de nos anciens écrivains nationaux se perpétuera, comme nous le verrons, au dix-septième et au dix-huitième siècle, et ce ne sera qu'au dix-neuvième, après les savantes recherches de Raynouard (1816-1836) sur la langue romane et les travaux infatigables de M. Diez, en Allemagne, sur les poésies des troubadours (1826), l'apparition de sa grammaire des langues romanes (1836-1842), sa publication des vieux monuments de la langue romane (1845) et son Dictionnaire étymologique des langues romanes (1853), que la France, comme stimulée, se met avec ardeur à l'étude de sa vieille langue pour en connaître les monuments, retracer la marche qu'elle a suivie, se rendre compte de ses origines et des révolutions ou changements qu'elle a subis à travers les siècles, reconstruire la grammaire de la langue du moyen âge, retrouver les anciennes règles de versification, et qu'elle réussit ainsi à rétablir la chaîne si violemment rompue au seizième siècle entre la langue de ses pères et celle que nous parlons aujourd'hui.

DU PREMIER AU SEIZIÈME SIÈCLE.

—

Lorsque César parut dans la Gaule, la population qui l'habitait était considérée comme formant trois peuples différents : les *Aquitains* entre la Garonne et les Pyrénées, les *Belges* entre le Rhin, la Seine et la Marne, les *Gaulois*, qui occupaient tout le pays qui s'étendait entre les deux autres peuples. Les Aquitains devaient parler la langue que parlent aujourd'hui les Basques; les Gaulois et les Belges devaient parler une autre langue qui était à peu près la même, car ces deux derniers peuples formaient deux rameaux d'une même race. C'est à cette dernière langue que l'on donne généralement le nom de *celtique.*

Outre ces trois peuples, nous trouvons, au sud de la Gaule, Marseille, ville grecque, colonie des Phocéens, fondée vers l'an 600 avant Jésus-Christ. La côte gauloise de la Méditerranée est, bientôt après la fondation de Marseille, serrée d'une ceinture de villes grecques, Antibes, Olbia, voisine de l'endroit où se trouve maintenant la ville d'Hières, Nice, Monaco. Arles et Nîmes sont ensuite données par les Romains aux Massaliotes, de sorte que les possessions de la colonie grecque s'étendirent des bouches du Rhône jusqu'à Lyon. Toute cette portion de terre a été grecque

pendant plusieurs siècles, comme nous le verrons plus tard.

Cette Gaule grecque, dont le centre était Marseille, a-t-elle hellénisé le reste du pays? Jusqu'où s'est étendue et où s'est arrêtée son action civilisatrice, son influence sur la langue des Gaulois? Est-il vrai que cette action ait été à peu près nulle, ou a-t-elle été, au contraire, étendue et durable? Ce sont là des questions qu'il importe de trancher dans l'histoire de notre langue et sur lesquelles nous aurons plus tard à revenir. Voyons d'abord les faits.

Vers l'an 60 avant Jésus-Christ, les Romains entrent dans les Gaules, les conquièrent, s'y établissent et y dominent pendant environ cinq siècles. Au cinquième siècle après Jésus-Christ, les Francs, les Bourguignons, les Visigoths ont fait disparaître, à leur tour, la domination romaine, en conquérant le pays, et se mêlent partout, en plus ou moins grand nombre, à la population gallo-romaine. Au dixième siècle, les Normands s'établissent, de leur côté, dans la province qui a pris d'eux le nom de Normandie et se confondent bientôt, comme les Germains, avec la population primitive. — Voilà pour l'histoire.

Les druides, la seule classe savante chez les Celtes ou Gaulois, n'écrivaient rien et confiaient à la mémoire tout ce qu'ils possédaient en fait de science; l'histoire ne mentionne aucun ouvrage écrit en langue *celtique*.

La colonie grecque de Marseille eut, pendant des siècles, des écoles florissantes, et, au cinquième siècle de notre ère, on parlait le grec, non-seulement à Marseille, surnommée à juste titre l'Athènes gauloise, mais encore dans toute la province qui en dépendait. Voilà donc une province qui reste grecque pendant plus de onze siècles; sa civilisation, sa langue n'ont-elles pas pu exercer quelque influence sur la civilisation et la langue des Gaulois, leurs voisins, comme les Romains et les Germains ont pu le faire de leur côté?

Tous les autres monuments écrits que nous trouvons dans la Gaule romaine jusqu'à Charlemagne sont en latin, langue qui va toujours en se corrompant. Mais cette langue écrite, qui est celle des lettrés de la Gaule, qui se perpétue dans les ouvrages des érudits, des théologiens, des scolastiques et que nous retrouvons même au seizième siècle dans l'histoire de de Thou, est-elle la même que celle de la nation qui aurait donc fini par oublier son ancienne langue, le gaulois ou le celtique? Si la réponse doit être affirmative, comment expliquer alors l'existence de cette autre langue, incomprise dès le seizième siècle et longtemps regardée comme barbare, qui nous donnera aussi du onzième au quinzième siècle, à côté du latin des lettrés, des ouvrages que la France et les autres nations voudront peut-être étudier un jour? Cette langue qui s'écrit en France parallèlement au latin, d'où

vient-elle, quelle est-elle, à quelle autre langue se rapporte-t-elle? Viendrait-elle par hasard des conquérants germains? Ce sont là autant de questions que nous adresserons tour à tour au seizième, au dix-septième et au dix-huitième siècle, et nous devrons peut-être attendre jusqu'au dix-neuvième pour avoir une solution satisfaisante de cet important problème. Revenons avant tout aux faits qui suivirent la conquête germaine à dater du neuvième siècle.

Charlemagne apparaît, fonde des écoles, favorise la civilisation, porte une attention toute particulière à l'enseignement de l'allemand, mais après lui, les ténèbres deviennent aussi épaisses que jamais, par suite des guerres intestines qui désolent et appauvrissent la France.

Au dixième siècle et surtout au onzième et au douzième, le mouvement littéraire reprend cependant son cours, et nous trouvons dans la France du sud la gaie science, les joyeux chants des troubadours, et dans la France du nord, les longues chansons de gestes, les poëmes qui célèbrent les hauts faits de Charlemagne et de Roland, les exploits d'Arthur ou ceux des chevaliers de la Table Ronde, ou bien encore les poëmes qui chantent les héros antiques de la guerre de Troie, ou qui racontent la vie d'Alexandre le Grand, le héros macédonien. Puis viennent les chroniques avec Villehardouin, Joinville et Froissart, les romans du Renard et de la Rose, Villon, et l'histoire que l'on peut dater de Comines.

La poésie dramatique débute par les mystères, pour continuer par les soties et les moralités, et fait assez de progrès pour nous donner dès le quinzième siècle l'excellente farce de l'avocat Patelin. — Voilà pour la langue. En dire davantage, ce serait sortir du cadre qui nous est tracé et c'est ce que nous n'avons pas l'intention de faire.

Ajoutons seulement que les étrangers donnent déjà alors, dans un sentiment unanime, comme ils feront encore plus tard pour notre langue du dix-septième siècle, la préférence au français sur tous les autres idiomes, et que l'Europe entière souscrit au jugement de Brunetto Latini qui écrivait, dans la seconde moitié du treizième siècle, que la langue française est la plus *délitable et la plus commune à toutes gens.* Martino da Canale était du même avis lorsqu'il écrivait aussi que *la langue françoise cort parmi le monde et est plus délitable à lire et à oïr que nule altre.*

Les Allemands eux-mêmes s'approprient presque toutes les premières créations du génie français, les poëmes qui concernent Charlemagne, ceux de la Table Ronde et du cycle antique, nos fabliaux, et, plus tard encore, les personnages de Rabelais, Grandgousier, Gargantua et Pantagruel.

Notre littérature n'est pas moins admirée en Italie, et l'Angleterre, par ses rois et ses trouvères normands, reçoit aussi tous nos premiers poëmes. Chaucer nous emprunte le roman de la Rose, qu'il arrange à sa

manière en lui communiquant tout son esprit, toute sa verve railleuse, et il le rend ainsi beaucoup plus intéressant que l'œuvre originale, assez ennuyeuse, il faut le dire, et dont la lecture, si l'on devait la supporter jusqu'au bout, finirait par faire perdre patience au plus patient d'entre les hommes.

SEIZIÈME SIÈCLE.

Du seizième siècle date l'époque que nous appelons la Renaissance classique. Grâce aux exemples, aux leçons et au concours de l'Italie, la curiosité des érudits se porte vers les écrivains classiques, et cette curiosité, cet amour pour les anciens, sont portés à tel point qu'ils deviennent comme un culte ardent des littératures latine et grecque. Malheureusement cet engouement des écrivains les détourne de l'œuvre nationale commencée par les premiers siècles, arrête les progrès de la langue qu'eux-mêmes étaient appelés à écrire. Pleins d'admiration pour les chefs-d'œuvre de l'antiquité classique, regardant le grec et le latin comme la perfection même du langage, ils veulent à tout prix ramener notre langue à l'un ou à l'autre de ces modèles et mieux encore, si cela se peut, à tous les deux à la fois. Les érudits se mettent donc à l'œuvre pour renfermer notre langue dans le moule de cet idéal.

Les grammairiens, à partir de cette époque, ne tiennent aucun compte des ouvrages que les siècles précédents ont produits, tout désaccord entre la langue française et les langues classiques est regardé comme une faute grave qu'il faut corriger, une preuve de barbarie qu'il faut, à tout prix, faire disparaître pour en revenir à la langue latine ou grecque. Les règles données par les grammairiens, devenant dès lors arbitraires, n'ont plus besoin, avec ce système, d'être fondées sur l'usage, mais sur une prétendue logique qui va désormais remplacer les explications historiques qu'auraient pu fournir les faits. Marot lui-même, le disciple le plus naturel, au seizième siècle, de Villon et de Comines, ne se met à refaire le roman de la Rose, *qu'en le trouvant assez mal correct, en le restituant en meilleur estat et plus expédiente forme pour l'intelligence des lecteurs et auditeurs, en le corrigeant au moins mal qu'il l'a peu (pu) et en rajeunissant tous les mots surannés de son temps*, car les lecteurs et les auditeurs avaient déjà peine à comprendre, au temps de Marot (1), un poëme écrit vers 1300, c'est-à-dire depuis un peu plus de deux siècles.

Ainsi donc, au nom du latin et du grec, le seizième siècle critique l'usage commun, brise la chaîne des traditions; la langue italienne, grâce à nos relations avec

(1) L'édition que Marot a donnée du *Roman de la Rose* date de 1527.

l'Italie et aux Médicis, prend même le pas sur la langue française et celle-ci devient, selon une expression du temps, *la franchise commune des ânes* que les grammairiens se croient en droit de régenter et de redresser selon leur fantaisie. Chaque écrivain se taille alors pour soi-même un idiome particulier, un langage tout personnel et quiconque a lu Rabelais (1483-1553), Montaigne (1533-1592) et Amyot (1513-1593), aura été étonné, à coup sûr, de voir une si grande différence de style et de langue entre des écrivains qui ont vécu, pour ainsi dire, à la même époque. N'était-ce pas là un grand obstacle qui devait encore retarder l'unité du français d'un siècle tout entier ?

Venons-en maintenant à la question que nous avons surtout en vue, et demandons aux écrivains du seizième siècle, d'où vient cette langue française qu'ils parlent et qu'ils écrivent, chacun à sa manière.

Voici d'abord venir Guichard qui fait dériver le français de l'hébreu, idée qui nous paraît complètement absurde aujourd'hui, mais qui a été soutenue avec beaucoup de science par cet auteur.

Périon, en 1554, publie un ouvrage intitulé : *Joachimi Perionii Dialogorum de linguae gallicae origine, ejusque cum graeca cognatione libri quatuor.*

Bientôt après Henri Estienne (1528-1598) publie aussi son *Traicté de la conformité du langage français avec le grec*, et, en savant distingué, il fait preuve de beaucoup de jugement, mais, à côté d'excellentes

observations, il n'est pas rare de trouver dans son livre de grandes absurdités, bien excusables sans doute à une époque où la science étymologique n'était encore qu'à son berceau. Le grand reproche qu'on peut adresser à Henri Estienne, c'est son trop grand amour du grec et du latin. Jamais il ne s'avise de remonter, pour les langues modernes, plus haut que cette merveilleuse Renaissance qui prétend se rattacher sans intermédiaire à la divine antiquité, car, entre la Renaissance et l'antiquité, il n'y a rien eu pour lui, l'intelligence humaine a cessé de fonctionner, tout ce qui s'est produit dans cet intervalle ne mérite que le mépris et l'oubli.

Et cependant, c'est justement dans les ténèbres de cet intervalle que se cachent, comme nous allons le voir bientôt, les origines de la langue française. Henri Estienne, comme tout ce qui l'a suivi, n'a connu qu'une langue de seconde formation, sous laquelle personne ne soupçonnait une langue native et fortement imprégnée de génie national. Personne, par conséquent, ne songeait à creuser pour la découvrir, et si, par hasard, quelque vestige mal effacé du français originel se laissait apercevoir à travers la couche d'alluvion, *les gens de latin et de grec*, au lieu de creuser à la racine, s'efforçaient de le faire disparaître en criant : faute de français, faute de français! Jamais on ne surprendra Henri Estienne à se faire un argument de quelque texte du douzième ou du treizième siècle;

toutes ses autorités, s'il ne les fait venir de l'Athènes ou de la Rome classiques, il les demande à ses contemporains français ou étrangers; quant au moyen âge, il ne soupçonne même pas qu'on puisse rien lui emprunter. Et cependant, nous trouvons encore Henri Estienne cité tous les jours dans nos manuels de littérature comme la lumière de la philologie française. Nous disons de la philologie française, car Henri Estienne a rendu certainement des services incontestables à la science, par son *Thesaurus linguae graecae*, et nous ajouterons encore, pour être juste, que, dans sa *Précellence du langage français*, Henri Estienne peut être considéré, au seizième siècle, comme le premier défenseur de la langue populaire. « La langue française, dit-il, comme plus près de celle qui a acquis la perfection, doit être estimée excellente par dessus les autres. — Pourquoi, dit-il encore ailleurs, pourquoi ne pas feuilleter nos romans et dérouiller force beaux mots, tant simples que composés, qui ont pris la rouille pour avoir été si longtemps hors d'usage? Ce que j'en dis, ajoute-t-il avec un patriotisme touchant, est en qualité de vrai Français, natif du cœur de la France et d'autant plus jaloux de l'honneur de sa patrie. Henri Estienne mourut, comme nous l'avons dit, en 1598, par conséquent à la fin de son siècle.

Un mouvement aussi passionné que celui que nous venons de voir pour les écrivains et les langues de l'antiquité et que tout homme, qui a lu un manuel de

littérature, connaît assez par l'école de du Bellay et de Ronsard, avait dû nécessairement produire dans un autre camp un mouvement tout différent, ayant pour but de rappeler aux écrivains qu'ils étaient Français et qu'ils avaient à rester avant tout dans les tendances nationales, à marcher dans la voie que leurs prédécesseurs leur avaient tracée et à remonter, par conséquent, pour l'étude de leur langue, plus haut que le seizième siècle.

Déjà dans la première moitié du seizième siècle, nous trouvons la grammaire de Palsgrave qui nous reste comme un monument placé sur la limite de deux âges. Composé dans les premières années du seizième siècle, avec l'érudition de la fin du quinzième, ce livre présente l'inventaire complet et authentique de la langue française à cette époque, scellé, pour ainsi dire, sous l'autorité d'écrivains illustres, qui tous florissaient avant le règne de François I[er]. Ainsi, parmi les auteurs cités, il ne faut pas chercher le nom de Marot (1495-1544) qui est trop jeune; mais nous y rencontrons souvent ceux de Le Maire des Belges (1), d'Alain Chartier (2) et d'Octavien de Saint-

(1) *Le Maire* des Belges (Jean), né en 1473, secrétaire de Marguerite d'Autriche et plus tard d'Anne, reine de France, a écrit : *le Temple d'honneur et de vertu* (1503); *la Plainte du Désiré* (1504); *les Regrets de la dame infortunée* (1507); *les Épîtres de l'amant verd* (1510), etc., etc.

(2) *Alain Chartier,* né en 1386 en Normandie, mort en 1458,

Gelais [1]. Le Livre de Palsgrave n'est point une grammaire de l'ancien langage, mais c'est un excellent point de départ, et le plus avancé possible pour se diriger des frontières de la langue moderne vers notre langue primitive.

Un fait très-remarquable, c'est que c'est un Anglais, qui avait reçu son éducation grammaticale à Londres et suivi ses cours de logique et de philosophie à Cambridge, qui fut le premier à réunir, dans une excellente grammaire, les règles de la langue française, tâchant ainsi de fixer le français par l'autorité des exemples. On peut même dire qu'il a exécuté cette entreprise avec autant d'habileté que de succès. Son *Éclaircissement de la langue française* parut en 1530.

Qu'on lise à côté de cette excellente grammaire les traités grammaticaux du seizième siècle de Jacques Dubois, dit Sylvius, de Louis Meigret, de Jacques

fut notaire et secrétaire de la maison de Charles VI. Ses ouvrages en vers sont : Le *Débat du réveil-matin ;* la *Belle dame sans merci ;* le *Bréviaire des nobles ;* le *Lay de paix ;* le *Débat des deux fortunes d'amour ;* le *Livre des quatre dames*, des ballades, des rondeaux, des idylles. — En prose, il a écrit : L'*Espérance ou consolation des trois vertus ; Histoire de Charles VII ;* le *Curial* (courtisan) ; le *Quadrilogue invectif* et plusieurs morceaux en latin.

[1] Octavien de Saint-Gelais (1466-1502) a laissé des traductions en vers de l'*Énéide* et des *Épîtres d'Ovide*, la *Chasse d'amours*, le *Séjour d'honneur*, etc.

Pelletier, de Pierre Ramus, de Jean Garnier et d'Henri Estienne, et l'on verra qu'ils contiennent fort peu de choses intéressantes ou utiles pour l'histoire, ou même pour les règles de la langue.

DIX-SEPTIÈME ET DIX-HUITIÈME SIÈCLE.

Lorsque le dix-septième siècle revint des deux travers que nous avons signalés plus haut, le *latinisme* et l'*italianisme*, la langue du seizième siècle vieillit si rapidement à son tour, que Rabelais, Amyot, Ronsard et même Montaigne, étaient déjà devenus archaïques et que l'Académie, faisant sa première édition, ne pouvait citer, comme texte de langue, des œuvres pourtant si éminentes par le talent et par le style. Les écrivains du seizième siècle appartenaient donc déjà à l'histoire de la langue; ce qu'ils avaient écrit ne pouvait déjà plus être cité comme modèle dans un dictionnaire qui avait à régler la langue et n'avait par conséquent à sa disposition, pour la phraséologie, que des exemples acceptés par le grand siècle lui-même.

Aussi, à partir de cette époque, les grammairiens ne s'occupent plus que de la langue des écrivains leurs contemporains. Aucun travail, pour ainsi dire,

ne fut entrepris pour remonter aux origines de notre langue ou baser les règles de la grammaire sur l'usage.

Délicats et châtiés dans leur style, les écrivains du dix-septième siècle montrent tous à l'envi, selon le précepte d'Horace, un goût sévère à l'égard des mots et rejettent une foule d'anciens termes qu'ils croient trop bas, surannés ou hors d'usage. On dirait qu'en écrivant ils ont devant les yeux ce précepte d'Horace :

In verbis etiam tenuis cautusque serendis
Hoc amet, hoc spernat promissi carminis auctor.

Mais ce n'était là que la moitié du précepte, car Horace ajoute immédiatement après :

Dixeris egregie, notum si callida verbum
Reddiderit junctura novum.

Et un peu plus loin :

Multa renascentur quae jam cecidere, cadentque
Quae nunc sunt in honore vocabula, si volet usus,
Quem penes arbitrium est, et jus et norma loquendi.

Règles éternellement sages et que les écrivains du seizième et du dix-septième siècle n'auraient jamais dù perdre de vue, s'ils avaient voulu enrichir la langue et non l'appauvrir, comme ils ont réussi à le faire.

Comme il n'y a aucun progrès réel ni au dix-septième ni au dix-huitième siècle, quant à l'étude de l'histoire du français, nous nous contenterons, pour montrer le mépris que, dans ce grand siècle, on fai-

sait de notre langue du moyen âge, et pour constater l'état où se trouvaient l'étude de nos origines et le peu de consistance de nos règles grammaticales, de noter le jugement de l'homme qui nous a donné les règles de l'art d'écrire [1] et d'esquisser ensuite rapidement les travaux de Ménage (1613-1692) et ses remarques sur quelques-unes des règles de Vaugelas (1585-1650), un des fondateurs de l'Académie, et le plus fameux grammairien du dix-septième siècle, qui n'avait précédé Ménage que d'une vingtaine d'années. Les Remarques de Vaugelas datent, en effet, de 1647; les Observations de Ménage, de 1672-1676.

Les Origines de la *langue françoise* de Ménage furent publiées en 1650, in-4°, et lui valurent les applau-

[1] Voici ce que Boileau écrit dans son *Art poétique* sur notre théâtre du moyen âge :

> Chez nos dévots aïeux le théâtre *abhorré*
> Fut longtemps dans la France un plaisir ignoré.
> De pèlerins, dit-on, une troupe grossière,
> En public, à Paris, y monta la première,
> Et, sottement zélée en sa simplicité,
> Joua les saints, la Vierge et Dieu par piété.
> Le savoir, à la fin, dissipant l'ignorance,
> Fit voir de ce projet la dévote imprudence;
> On chassa ces docteurs prêchant sans mission;
> On vit renaître Hector, Andromaque, Ilion.

Cette renaissance d'Hector, d'Andromaque et d'Ilion fut-elle un bonheur pour la France? Ne fut-elle pas plutôt, quoi qu'en dise Boileau, une véritable calamité? Ces ombres illustres, en

dissements presque unanimes des gens de lettres et le compliment de la reine Christine de Suède, *qu'il savait non seulement d'où venaient les mots, mais où ils allaient.* On a beaucoup parlé, même beaucoup plaisanté de ce dictionnaire, mais malgré toutes les erreurs qu'il peut contenir, ce livre a rendu un service immense à la langue française, en nous mettant sur les traces de l'étymologie de beaucoup de mots et en poussant les écrivains qui suivirent à des recherches qui furent couronnées de plus de succès, mais qui ne furent certainement ni plus laborieuses, ni plus consciencieuses que les siennes. Ainsi pour ne citer que deux ou trois mots qui donneront une idée de l'état de la science étymologique au dix-septième siècle, Mé-

s'emparant de la scène française, ne l'ont-elles pas fermée sans pitié à nos Hectors, à nos Andromaques, n'ont-elles pas empêché la création d'un théâtre vraiment national?

Boileau se trompe encore sur la littérature de nos origines, quand il dit :

Durant les premiers ans du Parnasse français,
Le caprice tout seul faisait toutes les lois.
La rime, au bout des mots assemblés sans mesure,
Tenait lieu d'ornements, de nombre et de césure.
Villon (1431 à 1500) sut le premier, dans ces siècles grossiers,
Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.

La versification, comme nous le verrons plus tard, avait ses règles fixées, bien avant le siècle de Villon; celui-ci n'y a rien changé et le dix-septième siècle lui-même n'a fait que les suivre sans aucunement s'en douter.

nage fait venir *abrégé* de *abbrechen, accabler* d'un bas-latin *caplare,* jeter contre terre, en penchant déjà cependant pour καταβάλλω qui est la véritable étymologie, *agacer* de *acēre,* être aigre, *agrafe* de ἄγρα, capture.

Ses Observations sont divisées en deux parties. Dans la première, Ménage se livre à l'étude des expressions qu'on doit employer ou rejeter, comme par exemple, s'il faut dire : *acatique* ou *aquatique; je vay, je vais, je va* ou *je vas,* et il traite de quelques règles de grammaire; dans la seconde, il répond aux méchancetés du père Bouhours, jésuite, qui l'avait attaqué, dit-il, avec une fureur indigne d'un Prestre et d'un Religieux.

Depuis l'établissement de l'Académie, notre langue, dit Ménage, n'est pas seulement la plus belle et la plus riche de toutes les langues vivantes, elle est encore la plus sage et la plus modeste et elle est aujourd'hui l'étude principale de tous les Français. Cette étude ne remonte cependant sérieusement chez aucun écrivain jusqu'aux œuvres du moyen âge; aucun d'entre eux n'essaie de nous dire comment l'ancien langage de la Gaule s'est transformé peu à peu pour devenir la langue que le grand siècle parle et écrit avec tant d'élégance. L'Académie elle-même, dans les six premières éditions de son dictionnaire, n'a osé entreprendre ni la partie étymologique, ni l'histoire des mots, et elle ne dit absolument rien des règles de notre

grammaire ni de leurs changements. Nous aurons donc encore recours à Ménage et à Vaugelas et, afin d'arriver plus vite à la question proposée : *les recherches les plus récentes sur l'histoire de notre langue*, contentons-nous d'examiner ici la fameuse question de nos participes passés, pour nous convaincre de l'effrayante facilité avec laquelle les règles se faisaient et se défaisaient au dix-septième siècle.

La plus difficile et la plus importante question de notre langue, dit Ménage, est celle qui regarde l'usage des participes passés dans les prétérits. M. de Vaugelas l'a traitée amplement, et après en avoir donné plusieurs préceptes, il les a tous réduits à ces dix exemples.

1). J'ay *receu* vos lettres.

2). Les lettres que j'ay *receues*.

3). Les habitants nous ont *rendu* maistres de la ville.

4). Le commerce (en parlant d'une ville) l'a *rendu* puissante.

5). Nous nous sommes *rendus* maistres.

6). Nous nous sommes *rendus* puissants.

7). La désobéissance s'est *trouvé* montée au plus haut point.

8). Je l'ay *fait* peindre.

9). Ils se sont *fait* peindre.

10). C'est une fortification que j'ay *appris* à faire.

1). La première règle est acceptée par Ménage ;

2). Du temps de François I, dit Ménage, on écrivait encore : les lettres que j'ay *receu,* et il ajoute que Rabelais n'écrivait jamais autrement. Marot fut repris, dit-il, de n'avoir pas suivi cette règle ; 3). Ménage écrit *rendus;* 4). Ménage pense qu'il faut écrire *rendue;* 5 et 6). Ces deux exemples, dit Ménage, sont sans contestation ; 7). Ménage écrit : s'est *trouvée;* 8, 9, 10). C'est ainsi qu'on parle, dit Ménage.

Vaugelas dit encore : Ma sœur est *allé* visiter ma mère, tandis que Ménage écrit *allée.*

Outre les travaux de Ménage (1) on pourrait citer encore ceux de quelques écrivains, qui, au dix-septième et au dix-huitième siècle, se sont occupés de recherches étymologiques, mais généralement on ne faisait que sourire de cette étude qui ne présentait aucun caractère sérieux, et Voltaire, se moquant spirituelle-

(1) Le dix-septième siècle, dit Littré dans la préface de son Dictionnaire, garde un profond silence sur ce qui s'était fait en France durant tout le moyen âge ; on connaît Marot et Villon, mais on ne va pas plus loin ; on est terrifié, ce n'est pas trop dire, de l'épaisse barbarie qu'on n'ose affronter, et l'on n'a d'oreilles et d'yeux que pour l'Italie et l'Espagne, et surtout pour l'antiquité latine et grecque. Le dix-septième siècle, dans sa superbe, ignorait le moyen âge et y était indifférent ; le dix-huitième était hostile et il n'eût pas patiemment écouté celui qui lui aurait dit que là étaient des choses qui méritaient d'être examinées et que nous n'avions pas à écarter avec mépris, de notre généalogie, ces aïeux de qui nous tenions du moins notre langue et tous les éléments de notre existence sociale.

ment des études étymologiques, exprimait franchement son opinion et celle de son siècle, qui ne riait que trop souvent avec lui, en écrivant de ce ton sarcastique que nous lui connaissons : L'étymologie, disait-il plaisamment, est une science où les voyelles ne font rien, et les consonnes fort peu de chose. Il est évident, dit-il ailleurs, que les premiers rois de la Chine ont porté les noms des anciens rois d'Égypte : car dans le nom de la famille *Yu*, on peut trouver les caractères qui, arrangés d'une autre façon, forment le nom de *Ménès*. Il est donc incontestable que l'empereur *Yu* prit son nom de *Ménès*, roi d'Égypte, et l'empereur *Ki* est évidemment le roi *Atoès*, en changeant *K* en *A* et *i* en *toès*. Évidemment, quand on écrit de pareilles choses, c'est qu'on ne prend pas au sérieux la science étymologique.

DIX-NEUVIÈME SIÈCLE.

Quand j'ai dit plus haut que les siècles précédents ne se doutaient même pas d'où venait notre langue, et lorsque Voltaire, en plein dix-huitième siècle, n'avait encore qu'un sourire moqueur pour tous ceux qui s'occupaient de recherches étymologiques, je n'ai nullement voulu insinuer par là que l'ignorance à ce sujet fût telle, dans les siècles qui ont précédé le nôtre,

que les érudits n'eussent même pu reconnaître qu'une foule de nos mots ressemblent complètement aux mots latins, italiens, espagnols qui y correspondent. Car cette ressemblance est trop grande pour que l'écrivain, même le plus prévenu, puisse élever le moindre doute là-dessus. Tout ce que j'ai voulu dire, c'est que les écrivains qui s'étaient occupés de notre langue étaient, en général, pleins de mépris pour tout ce qui regarde nos origines et les œuvres du moyen âge, et n'avaient jamais pensé sérieusement à se demander d'où venait notre langue, de quels éléments elle s'était formée et comment elle s'était transformée dans les différents siècles de son histoire.

C'est au dix-neuvième siècle que revient, sans contredit, l'honneur de s'être livré à des recherches que les siècles précédents avaient regardées comme indignes d'eux-mêmes et nous pourrons apprécier, dans les pages qui vont suivre, les résultats auxquels des recherches infatigables ont pu aboutir. L'honneur en revient, selon nous, principalement à l'Allemagne [1], comme je tâcherai de le montrer en ana-

[1] « Belles questions, dit M. Guessard dans l'édition qu'il a donnée des grammaires provençales de Hugues Faidit et de Raymond Vidal, belles questions, vraiment, et bien dignes de nous, que celles qui s'occupent de nos origines ! C'est aux étrangers qu'il faut laisser le souci de les débrouiller et de les éclaircir. C'est aux Allemands que revient de droit cette tâche pénible et fastidieuse. Pendant qu'ils ont la simplicité de passer

lysant surtout les œuvres de M. Diez, mais nous devons aussi, pour être juste, reconnaître que la France, comme stimulée par les études qui se faisaient chez ses voisins sur sa propre langue, n'a pas voulu, de son côté, rester en arrière et qu'elle compte aujourd'hui des hommes, comme Littré, Pellissier, Brachet, G. Paris, etc., etc., qui suivent dignement la voie tracée par le savant professeur de Bonn. Nos savants philologues français s'occupent actuellement avec beaucoup de succès de toutes les questions qui peuvent jeter quelque lumière sur le mode de formation de notre langue, sur ses changements successifs, sur les influences qu'elle a subies tour à tour avant de devenir la langue que nous parlons aujourd'hui. Sans aucun doute, cette langue se tranformera à son tour dans les siècles qui vont suivre, entraînée qu'elle sera par le besoin qu'une langue éprouve de changer, et c'est ce qui se fera grâce à l'influence qu'exercent sur elle nos relations de jour en jour plus fréquentes avec

leur temps et d'user leurs forces à déterrer les statues mutilées de nos anciens poëtes, à retrouver les règles perdues de nos anciens dialectes, la littérature et la librairie françaises s'acquièrent une gloire immortelle par la publication des romans à quatre sous et des périodiques illustrés à tout prix! »

Il est impossible d'être plus mordant, et un étranger serait certainement accusé de malveillance envers la France, s'il osait exprimer son opinion aussi carrément que le fait ici M. Guessard.

nos voisins, les emprunts que nous faisons à leurs langues et les nécessités toujours nouvelles que créent l'industrie, le commerce, les nouvelles découvertes, en un mot, tous les progrès que la génération qui nous pousse est appelée à réaliser peut-être encore sous nos yeux, ainsi que ceux qui sont réservés aux siècles à venir.

Les recherches que le dix-neuvième siècle a essayé de faire, à son tour, sur les origines et l'histoire de notre langue peuvent se diviser en trois catégories : 1° celles qui ont regardé la langue celtique comme la base de notre langue; 2° celles qui lui ont attribué une origine germanique avec un fort mélange de mots latins; 3° celles qui donnent au français une provenance latine, en reconnaissant toutefois dans notre langue la présence d'un certain nombre de mots germaniques, un nombre plus restreint encore de mots celtiques, quelques mots grecs, arabes, hébreux, basques, slaves; etc.; enfin un certain nombre de mots dont l'origine est contestée et fort douteuse, pour ne pas dire complètement inconnue.

Je ne ferai, pour ainsi dire, que noter les deux premières opinions, qui ont eu d'ardents champions au commencement de ce siècle, mais qui sont aujourd'hui à peu près complètement abandonnées, pour m'attacher surtout à analyser les travaux de ceux qui attribuent au français une origine essentiellement latine et à faire connaître les résultats auxquels ils sont arrivés par leurs infatigables recherches.

Parmi les écrivains qui ont attribué à notre langue une origine celtique, il faut surtout compter M. Bruce-Whyte [1], qui poussa ce système beaucoup plus loin que tous ses prédécesseurs. Les idiomes celtiques, selon lui, ont été parlés dans tous les pays soumis à la domination romaine, et Rome, même au faîte de sa puissance, n'avait pas les moyens suffisants, lors même qu'elle en eût eu la volonté, de réduire au silence les patois des paysans de tout son gigantesque empire. Ainsi le peuple, même sous la domination romaine, continua de parler son patois; peu à peu, à la vérité, les mots latins introduits par les vainqueurs finirent par prendre le dessus, mais ils furent modifiés conformément au génie de la langue mère de chaque peuple. Enfin, après le démembrement de l'empire, ces dialectes, homogènes dans leur caractère et leur structure générale, mais différents entre eux de forme et de détails, reçurent un grand nombre d'additions et de modifications tirées des idiomes des peuples qui s'établirent successivement en Italie et dans les provinces ; mais ils furent appelés *romans*, parce qu'en substance ils furent transmis par les Romains, en comprenant sous ce nom tous ceux qui avaient obtenu le droit de citoyens. M. Bruce-Whyte ne se contente pas d'attribuer aux langues romanes une base celtique; il

[1] *Histoire des langues romanes et de leur littérature depuis leur origine jusqu'au quatorzième siècle.*

admet un mélange complet de langues en leur supposant encore, d'une manière toute gratuite, des formes en grande partie allemandes. Un pareil système se réfute assez par lui-même; les premières recherches du dix-neuvième siècle en sont encore, comme on le voit, aux tâtonnements, et ne sont guère plus heureuses que celles des siècles précédents.

La seconde opinion veut que les langues romanes proviennent, en tout ou en partie, des langues germaines ou de ces peuples qui, au quatrième et au cinquième siècle, firent la conquête de l'empire romain. Schlegel est, au dix-neuvième siècle, le principal défenseur de cette théorie, née en Allemagne au dix-septième, mais moins soutenable encore que celle qui donne aux langues romanes une origine celtique. Si les langues romanes, comme le dit très-bien M. Burguy, avaient l'allemand pour base, elles cesseraient par cela même d'être langues romanes, ou pour mieux dire, la dénomination qu'on leur a donnée deviendrait, par le fait même, complètement fausse.

M. Burguy ajoute au nom de Schlegel celui de de Sismondi, comme défenseur de cette opinion qui donne aux langues romanes une origine germanique, mais *la Littérature du midi de l'Europe* de Sismondi (Bruxelles, 1837), contredit formellement cette assertion (1). L'auteur n'aurait ainsi, si nous devons en

(1) La première édition de *la Littérature du midi de l'Europe*

croire M. Burguy, soutenu l'opinion de Schlegel qu'au moment de l'apparition de son ouvrage. Nous lisons en effet, tome I, page 9 : « Les langues que parlent les peuples du midi de l'Europe, depuis l'extrémité du Portugal jusqu'à celle de la Calabre ou de la Sicile, et qu'on désigne sous la dénomination commune de langues romanes, sont toutes nées du mélange du latin avec le teutonique, et des peuples devenus Romains avec les peuples barbares qui renversèrent l'empire de Rome. Des circonstances accidentelles, plutôt qu'une diversité dans les races d'hommes, ont fait toute la différence entre le portugais, l'espagnol, le provençal, le français et l'italien. Dans chacune de ces langues *le fond est latin, la forme souvent barbare; un grand nombre de mots ont été importés dans la langue par les conquérants; mais un nombre infiniment plus grand appartenait au peuple vaincu.* La grammaire fut aussi la conséquence de concessions réciproques; plus compliquée que chez les nations purement teutoniques, plus simple que chez les Grecs et les Romains, elle n'a, dans aucune des langues du Midi, *conservé les cas dans les noms;* mais, choisissant entre les terminaisons diverses du mot latin, elle

date de 1813, 1 vol. in-8°. *Le choix de poésies originales des troubadours et de la grammaire provençale* de Raynouard ayant paru de 1816 à 1824, de Sismondi a pu adopter avant 1837, l'opinion du savant français. — Sismondi était né à Genève en 1773 et mourut en 1842.

a fait le mot nouveau avec le *nominatif* en *italien*, avec l'*accusatif* en *espagnol*, avec une *contraction* qui s'éloigne de tous deux en *français*. Cette règle, ajoute-t-il en note, doit s'entendre surtout au pluriel, ainsi, *oculi;* italien *occhi;* espagnol *ojos;* portugais *oilhos;* provençal *huelhs;* français *œils*, *yeux*.

Sur les bords du Danube, les Valaques et les Bulgares parlent aussi une langue qu'on reconnaît pour fille du latin, et que ses rapports nombreux avec l'italien rendent aisée à comprendre; mais des deux éléments qui la composent, l'un est le même, le *latin;* l'autre est tout nouveau, c'est l'*esclavon* au lieu de l'*allemand*.

Voilà donc de Sismondi, du moins dans la dernière édition de son ouvrage, *presque* d'accord avec l'opinion reçue de nos jours. Nous verrons un peu plus loin sur quels points ses assertions ne concordent plus avec le système généralement admis aujourd'hui.

A partir de Sismondi, nous ne trouverons plus que des noms qui sont tous d'accord pour donner à notre langue une origine latine. C'est que les travaux de Raynouard avaient enfin paru, et qu'après une étude attentive de ses œuvres, il était impossible de ne pas se rendre à l'évidence des faits. Mais avant d'examiner les œuvres de Raynouard qui nous conduiront directement à celles de Diez, jetons d'abord un coup d'œil sur un livre intéressant sous plus d'un rapport : l'*Histoire de la poésie provençale*, de Fauriel, 1846.

« La littérature provençale, dit la préface, est bien réellement aujourd'hui pour nous une littérature étrangère. La contrée qui en fut le berceau ne faisait point alors partie de la monarchie française, et la langue qui lui est propre diffère à peu près autant du français que l'italien ou l'espagnol.

L'ancienne littérature provençale n'est pas seulement la première en date des littératures de l'Europe moderne, c'est celle qui a agi le plus tôt et le plus longtemps sur la plupart des autres, qui leur a donné le plus de son esprit et de ses formes et dont l'histoire tient aussi le plus à la leur. Des premiers poëtes allemands, italiens, espagnols, j'aurais été obligé de remonter plusieurs fois aux Provençaux pour expliquer à chaque fois les emprunts faits à ceux-ci par les autres.

Dans le fond *latin,* qui fait la base de la langue provençale, dit M. Fauriel, on trouve encore assez de grec pour attester le long séjour de populations grecques dans les contrées où elle se forma. On y découvre des restes notables des trois plus anciennes langues de la Gaule : le celtique, le gaélique et le basque ou aquitain. Les Phocéens introduisent le grec par leurs écoles, mais après la conquête romaine, le latin gagna continuellement du terrain, et au moment des invasions germaniques, la langue latine était devenue la langue universelle du pays, la langue unique des Gaulois [1].

[1] Voilà donc la langue latine qui finit par supplanter le

C'est là, ajoute Fauriel, une opinion accréditée, mais peu vraisemblable. Tous les peuples conservent plus ou moins leur langue malgré leurs conquérants; la Grèce a conservé la sienne, on parle punique et berbère dans la province d'Afrique. Le latin n'a jamais été la langue unique de l'Italie elle-même. Le latin était généralement parlé dans les villes; dans les villages la langue primitive était partout mêlée avec le latin. Les invasions germaniques vinrent encore changer la face des choses.

Déjà au sixième siècle, on ne trouve plus aucun indice de l'usage du grec au sud de la France. A la fin du huitième siècle, l'arabe, qui avait fait quelques conquêtes en France, est refoulé au delà des Pyrénées et dès le commencement du neuvième siècle, le latin lui-même cesse d'être parlé et n'est plus, à dater de cette époque, que la langue du culte, de la science, des lois, de l'administration. Vers le même temps, les Visigoths, les Burgondes avaient sans doute renoncé, de leur côté, à leurs idiomes germaniques. Au dixième siècle, le *francique* se parle sur les bords du Rhin et dans la portion de l'ancienne Belgique, où la population franque s'était jetée en masse et d'où elle avait

grec dans une province qui était tout à fait grecque, comme nous l'avons vu, et qui comptait des écoles florissantes où l'on enseignait cette dernière langue. Comment la langue grecque aurait-elle pu avoir alors l'influence que M. Ampère lui attribue dans les autres provinces toutes romaines?

banni la population gallo-romaine. Dans l'Armorique, alors nommée Bretagne, on continuait à faire usage du celtique; dans les vallées des Pyrénées, persistait l'ancien idiome aquitain qui avait pris le nom de basque.

Dans tout le reste du pays, on parle la langue *romaine rustique* ou simplement langue *romaine.* C'était le *latin rustique* qui fut plus tard nommé langue *romane* ou *roman,* divisé en nombreux dialectes, dont les plus tranchés formèrent, l'un, le français ou roman du Nord, l'autre, le provençal ou roman du Sud. Fauriel, dans les divers monuments écrits en provençal qu'il a eus sous les yeux, a recueilli, dit-il, trois mille mots étrangers au latin et qu'il n'a pu, pour la majeure partie, rapporter à aucune langue connue. Le reste vient, selon lui, en partie de l'arabe, en partie du grec de Marseille, et en partie des Germains.

Comme nous le voyons, Sismondi et Fauriel ont lu Raynouard, ont adopté son système sur le provençal et leur opinion, quant à la formation de la langue, ne diffère plus guère de celle que nos écrivains acceptent généralement aujourd'hui. Arrivons donc à l'opinion de Raynouard, qui a fondé en France l'étude des origines de notre langue et a fait connaître les lois qui régissaient le provençal à son état ancien. C'est aussi Raynouard qui, le premier, a comparé entre eux les principaux idiomes de la famille néo-latine, et a mis entièrement hors de doute leur identité fondamentale.

Le seul défaut que l'on puisse lui reprocher, c'est d'avoir été trop épris de l'amour de cette langue provençale qu'il nous a fait si bien connaître, et de lui avoir attribué une trop grande importance. Voici sa théorie :

M. Raynouard, frappé de la ressemblance des idiomes néo-latins, surtout dans les plus anciens monuments de ces idiomes, en conclut à l'existence d'une langue qu'il appelle romane primitive, intermédiaire entre le latin et les langues ses filles, et qui aurait été pour celles-ci un type sur lequel elles se seraient modelées. Le provençal, suivant Raynouard, serait donc la fille du latin, les autres langues néo-latines, n'en seraient que les petites-filles.

Cette théorie fut brillamment soutenue par son auteur dans deux ouvrages : *Grammaire de la langue romane avant l'an 1000* et la *Grammaire comparée des langues romanes*, mais elle ne tarda pas à être ébranlée dans ses fondements par une connaissance plus approfondie des langues en question, par la découverte du valaque, incompatible avec la théorie provençale, et surtout par l'étude du bas-latin, dans lequel on retrouve la plupart des caractères qui avaient frappé Raynouard dans le provençal. Ces caractères ont été reconnus pour appartenir au latin populaire, et celui-ci est maintenant reconnu comme la véritable source de toutes les langues romanes. La science est aujourd'hui unanime à reconnaître ce fait, et M. Diez l'affirme dès

les premières pages de sa Grammaire, sans même penser à le discuter, comme si cette opinion ne pouvait plus faire le sujet même d'un doute. « Six langues romanes attirent notre attention, dit-il dans les premières lignes de son Introduction, soit par leur originalité grammaticale, soit par leur importance littéraire : deux à l'est, l'*italien et le valaque;* deux au sud-ouest, l'*espagnol et le portugais;* deux au nord-ouest, *le provençal et le français.* Toutes ont dans le latin leur première et principale source; mais ce n'est pas du latin *classique* employé par les auteurs qu'elles sont sorties, c'est, comme on l'a déjà dit souvent et avec raison, de la langue *populaire* des Romains, qui était usitée à côté du latin classique. On a pris soin de prouver l'existence de cette langue populaire par les témoignages des anciens eux-mêmes; mais son existence est un fait qui a *si peu besoin de preuves* qu'on aurait au contraire le droit d'en demander pour démontrer le contraire, car ce serait une exception à la règle (1). » Et quelques lignes plus loin, il ajoute :

(1) « Sechs romanische Sprachen ziehen von Seiten grammatischer Eigenthümlichkeit oder litterärischer Bedeutung unsre Aufmerksamkeit auf sich : zwei östliche, die italiänische und walachische; zwei südwestliche, die spanische und portugiesische; zwei nordwestliche, die provenzalische und französische. Alle haben ihre erste und vornehmste Quelle in der lateinischen. Aber nicht aus dem classischen Latein, dessen sich die Schriftsteller bedienten, flossen sie, sondern, wie schon vielfach

Une fois l'existence d'une langue populaire, c'est-à-dire d'un bas usage de la langue, admise comme un fait démontré par des raisons d'une valeur universelle, il faut en reconnaître un second non moins inattaquable, c'est la naissance des langues romanes de cette langue populaire. En effet, la langue écrite, qui s'appuyait sur le passé et qui n'était cultivée que par les écrivains, ne se prêtait pas, par sa nature même, à une production nouvelle, tandis que l'idiome populaire, beaucoup plus souple, portait en lui le germe et la susceptibilité d'un développement amené par le temps. Aussi quand l'invasion germanique eut détruit, avec les hautes classes, toute la vieille civilisation, le latin *pur* s'éteignit de lui-même; l'idiome populaire, au contraire, poursuivit son cours d'autant plus rapidement, et finit par différer à un très-haut point de la source dont il était sorti (1).

und mit Recht behauptet worden, aus der römischen Volkssprache, welche neben dem classischen Latein im Gebrauche war. Man hat nicht unterlassen, das Dasein einer solchen Volkssprache durch Zeuchnisse der Alten selbst zu erweisen; ihr Dasein aber ist eine Sache, die so wenig eines Beweises bedarf, dass man vielmehr für das Gegentheil als eine Ausnahme von der Regel Beweise zu verlangen berechtigt wäre. »

(1) « Ist nun das Dasein einer Volkssprache, d. h. eines niedern Redegebrauchs, eine aus allgemeinen Gründen gewisse Thatsache, so ist die Ableitung der romanischen Mundarten aus derselben eine nicht minder gewisse, da die lateinische Schrift-

L'opinion de M. Diez étant universellement acceptée aujourd'hui, il devient, pour ainsi dire, inutile de parler des ouvrages qui ont été écrits pour réfuter la théorie de Raynouard. Nous citerons cependant l'ex cellent ouvrage de sir George Cornewall Lewis, *an essay on the origin and formation of the romance languages containing an examination of M. Raynouard's theory on the relation of the italian, spanish, provençal and french to the latin*. Cet essai date de 1833; la seconde édition, que j'ai sous la main, a été publiée en 1862. George Lewis a écrit son livre pour les étudiants anglais qui s'intéressent à la science du langage, et comme Diez et Burguy admettent une théorie toute faite et généralement acceptée, sans se donner même la peine de prouver la fausseté de la théorie de Raynouard, Lewis croit qu'il ne sera pas inutile de revenir sur cette question pour établir les preuves de la nouvelle doctrine. Son ouvrage, ajoute-t-il, est du

sprache als eine auf der Vergangenheit beruhende nur von den höhern Ständen und den Schrifstellern gepflegte ihrer Natur nach keine neue Production gestattete, wogegen die weit geschmeidigere Volksmundart für eine durch die Zeit gebotene Entwicklung Keim und Empfänglichkeit in sich trug. Als nachher durch das grosze Ereignis der germanischen Eroberung mit den höhern Ständen die alte Cultur untergieng, erlosch das reine Latein von selbst und die Volksmundart verfolgte ihre Bahn nun um so rascher und ward endlich der Quelle, aus der sie geflossen, in hohem Grade unähnlich. »

reste le seul qui ait été publié en Angleterre sur cet intéressant problème et pourra par conséquent, mieux que tout autre, mettre ses compatriotes à même de porter un jugement sur la solution de cette question. Le livre de sir George Lewis, quoique devancé aujourd'hui dans quelques-unes de ses parties et dans certaines étymologies, comme dans *près* qu'il tire de *prope*, quoiqu'il sache parfaitement qu'*après* dérive de l'italien *presso*, *appresso* (pressus), offrira un vif intérêt à ceux qui s'occupent de nos origines et prouvera que, en Angleterre comme en Allemagne, on sait attacher une grande importance à tout ce qui peut jeter quelque lumière sur notre ancienne langue et ses vieilles formes grammaticales.

Ampère, dans son *Histoire de la formation de la langue française*, chapitre III, rejette aussi l'opinion de Raynouard pour admettre que les langues romanes ne sont que des langues sœurs. Dans son *Histoire littéraire de la France avant Charlemagne*, chapitre V (Influences grecques sur la Gaule), il fait venir *se tapir* de ταπεινός, bas, humble; *dîner* de δειπνέω; *paresse* de πάρεσις (remissio) *orgueilleux* de ὀργίλος; *couper* de κόπτω, exagérant ainsi, dans tout ce chapitre, l'influence que la langue grecque a pu avoir sur les mots français. Il cite du reste quelques analogies très-heureuses, comme : φαγεῖν τοῦ ἄρτου, manger *du* pain; διακοσίους τίνας, *quelque* deux cents; ἀπόχρισιν, λόγον, ἐπιμέλειαν, χώραν ποιεῖν, faire réponse, faire un discours,

faire attention, faire place; οὐδὲν οἷον, il n'est rien tel: *il n'est rien tel que les jésuites* (Pascal).

Un écrivain que nous ne devons pas oublier en parlant des nouvelles recherches sur la langue française, c'est Albin d'Abel de Chevallet, et je ne puis rien faire de mieux, pour faire ressortir le mérite de cet auteur, que de reproduire un extrait de la notice qui se trouve en tête de la seconde édition de son ouvrage intitulé : *Origine et formation de la langue française, seconde édition, 1858.* Ce qui doit recommander aux yeux de la postérité le nom de M. Chevallet, dit cette notice, c'est son livre de l'origine et de la formation de la langue française qui eut l'insigne honneur d'obtenir deux récompenses successives à l'Académie des inscriptions. La première édition parut en 1845-1853; la seconde porte la date de 1858. Le livre de M. Chevallet fit en Allemagne une grande sensation, car c'est là surtout qu'il faut chercher les études sérieuses, et il y devint l'occasion d'un examen approfondi et d'éloges presque unanimes. Un seul philologue français, professeur à Berlin, M. Burguy, l'avait d'abord attaqué avec une certaine violence dans l'ouvrage qu'il écrivit peu de temps après; mais ses attaques, qu'il regretta plus tard, ne rencontrèrent aucun écho dans les grandes universités allemandes, où le livre de M. Chevallet, dépassé aujourd'hui, comme les Diez et les Littré seront dépassés un jour (et ce jour n'est jamais bien éloigné à une époque de

progrès), a conquis une place à côté de ceux des Raynouard, des Diez et des Grimm. En France, il faut beaucoup de temps pour qu'un travail, comme celui de M. Chevallet, se fasse connaître et obtienne la place qui lui appartient, car il est bien petit le nombre de ceux qui consacrent leur temps à des recherches tant soit peu sérieuses sur la grammaire comparée ou à l'étude de la comparaison des langues [1]. Cette étude est encore aujourd'hui complètement négligée dans la plupart des établissements publics français, où l'on se borne à apprendre les langues isolément et pour elles-mêmes, sans qu'il vienne jamais à l'idée de ceux qui les enseignent d'indiquer aux élèves leurs rapports de famille, qui ajouteraient cependant à cette étude comparée des langues un intérêt tout nouveau. Les travaux philologiques nécessitent du reste des connaissances polyglottes qui paraissaient autrefois superflues et dont la France ne reconnaît l'utilité ou la nécessité que depuis un temps malheureusement trop court pour avoir pu réaliser quelque progrès sous ce rapport. Le livre de

[1] Dans son avant-propos, M. Gaston Paris écrit : je ne me fais pas d'illusions sur le nombre de lecteurs que mon livre peut raisonnablement espérer. Les amateurs de philologie française sont toujours bien rares, et la plupart même de ceux qui s'occupent de notre vieux langage en font uniquement une affaire de curiosité (*Étude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française.* Paris 1862).

M. Chevallet commence par donner les éléments latin, celtique et germanique qui entrent dans notre langue, tout comme M. Diez en a donné plus tard, dans sa *Grammaire,* les éléments latin, grec et germanique. Dans le second volume, l'auteur donne les lois générales de la permutation des voyelles et des consonnes, les préfixes et les suffixes ; dans le troisième, les modifications relatives aux formes grammaticales des mots variables et des mots invariables, ou ayant rapport aux règles de la syntaxe. On trouvera certainement dans Chevallet plus d'une étymologie fausse, plus d'une règle aujourd'hui abandonnée, nulle part on ne rencontrera des recherches plus consciencieuses, et si la mort n'avait enlevé prématurément Chevallet, ses ouvrages seraient sans aucun doute aujourd'hui à la hauteur que la science philologique a acquise dans ces dernières années. On peut suffisamment en juger par le zèle dont il a fait preuve pour corriger la première édition de son travail, afin de lui donner le cachet de la perfection, à laquelle il voulait atteindre.

Après avoir donné une esquisse des recherches faites en France et en Angleterre sur les origines de notre langue, nous devons maintenant, pour faire honneur à qui de droit, essayer de rendre compte des travaux que l'Allemagne, le pays des études sérieuses, avait de son côté entrepris sur les origines de notre langue auxquelles elle s'intéressait plus encore que l'Angleterre, ces origines devant lui expliquer aussi

les premiers monuments de sa littérature, monuments qu'elle avait empruntés, comme l'Angleterre, à la France du moyen âge. Nous n'avons pas besoin de nous répéter ici pour dire avec quelle patience ces études ont été faites, avec quelle persévérance elles ont été continuées, de quels succès elles ont été couronnées. Tout le monde lettré connaît les travaux de M. Diez, au moins de nom, et sait, comme le dit très-bien Max Müller, qu'ils forment la meilleure introduction à l'étude des époques plus anciennes du langage aryen.

M. Diez, déjà initié à la connaissance des langues romanes, alla visiter Goethe en 1818. Celui-ci avait lu, en 1817, les ouvrages où Raynouard révélait au monde savant la littérature provençale, et avait entrevu dans ces premiers fragments toute une poésie nouvelle, et dans cette langue, un sujet de féconde étude. Il en parla à son visiteur, auquel ces travaux étaient complètement inconnus, et l'engagea à leur accorder son attention, persuadé qu'il était capable d'en tirer parti. M. Diez, en effet, lut avec le plus grand intérêt les ouvrages du savant français, qu'il ne tarda pas à dépasser sur son propre terrain. Jamais cependant M. Diez n'a méconnu les services que Raynouard avait rendus à la science et à lui personnellement. Il a, au contraire, saisi plus d'une fois l'occasion de rendre publics le respect et la reconnaissance qu'il a conservés pour sa mémoire. M. Diez publia d'abord *la Poésie*

des Troubabours (1826), puis les *Vies et œuvres des Troubadours* (1829). Ces deux livres assurèrent en Allemagne la réputation de leur auteur. Les travaux de Grimm sur la langue allemande décidèrent M. Diez à se livrer à la philologie romane, et lui indiquèrent en même temps la voie à suivre. Bien entendu qu'il ne procéda à cette application de la méthode de Grimm, qu'avec une certaine liberté.

Cette méthode, qui peut se résumer en un mot, est la méthode *historique*. On n'étudiait guère jadis les langues que dans leur état de perfection; on cherchait à se rendre compte des faits qu'elles présentaient, sans recourir à l'histoire de leur formation; on n'appelait à son aide, pour les expliquer, qu'une logique souvent trop subtile, ou parfois l'analogie cherchée au hasard dans la première langue venue, comme Henri Estienne le faisait pour *heureux* qu'il dérivait de οὔριος, favorable, comme Ménage pour *abréger* qu'il tirait de *abbrechen*, *agacer* de *acēre*, *agrafe* de ἄγρα, capture, comme Ampère faisait venir au dix-neuvième siècle *dîner* de δειπνέω, *paresse* de πάρεσις, orgueilleux de ὀργίλος, et un de nos grammairiens français, *commun*, *communier*, *communion*, de *comme* + *un*.

Les langues classiques étaient, et sont encore aujourd'hui en France, à peu près le seul sujet d'études assez sérieuses, et encore ne les étudie-t-on que dans les auteurs de l'époque classique. Quant aux langues modernes, les grammairiens ne se sont jamais occu-

pés, comme nous l'avons vu, de leur passé et l'ont tenu même trop souvent en grand mépris. Aujourd'hui c'est tout l'inverse qu'on aime à faire. On a recours autant que possible à l'histoire des langues et l'on est persuadé qu'on ne peut les connaître à fond, si l'on ne peut expliquer leur état actuel par leur état antérieur, qui seul peut les faire comprendre. Quant aux mots en particulier, on veut, avant tout, pour en expliquer l'origine, si elle est inconnue, connaître les formes successives que ces mots ont revêtues. Une explication basée sur l'histoire est bien autrement certaine, en effet, que celle que les écrivains nous donnaient autrefois à l'aventure, d'après une ressemblance purement extérieure de la forme ou d'intermédiaires arbitrairement supposés, comme *malheur*, *bonheur*, de *mala hora*, *bona hora*; *rat* de *mus* par une forme *muratus*, à laquelle il suffisait de retrancher *mu* pour avoir *ratus*, d'où *rat*, ou *haricot* de *faba* par *fabaricotus*, d'où *haricot*, ou encore *cadaver* de *caro data vermibus*. Ces étymologies, qui nous font rire aujourd'hui, étaient autrefois prises au sérieux, même par les érudits. M. Diez, au contraire, ne s'appuie jamais que sur les faits et a soigneusement évité toute recherche qui ne lui aurait donné que des résultats hypothétiques; il n'a pas évité, avec moins de soin, de se laisser aller à des idées séduisantes, à des paradoxes qui entraînent quelquefois l'érudit hors des limites de la science; aussi ses travaux ont-ils acquis

une sûreté et une solidité qui en font la base inébranlable de la philologie romane. Dans sa *Grammaire des langues romanes* (Grammatik der romanischen Sprachen, Bonn 1836-1842, 3 volumes; seconde édition, 1856), M. Diez commence par nous donner les éléments latin, grec, allemand qui entrent dans notre langue et continue par quelques considérations sur le domaine de l'italien, de l'espagnol, du portugais, du provençal, du français et de la langue du pays de Coire, par l'étude des lettres, et la prosodie; le second volume contient la déclinaison (substantif, adjectif, nombres, pronom), la conjugaison des verbes et ses rapports avec la conjugaison latine, la dérivation des mots, les composés; le troisième volume comprend la syntaxe. Comme la grammaire de M. Diez s'attache, à chaque page, à comparer les différentes langues romanes, les personnes qui ne veulent s'occuper que du francais ou qui, ignorant la langue allemande, ne peuvent pas lire M. Diez, ne pourront mieux remplacer sa grammaire, qu'en étudiant les ouvrages d'un autre pionnier de la science de nos origines et de l'histoire de notre langue, M. Brachet. Sa *Grammaire historique* de la langue française, dédiée à M. Diez, est un excellent résumé des lois qui ont présidé à la formation du français. Il fait parfaitement justice, dans sa préface, du système toujours vieux, toujours nouveau de nos faiseurs de grammaires, qui, depuis Vaugelas jusqu'à Girault-Duvivier, n'étudient la langue que dans son

état actuel, sans se préoccuper aucunement de son histoire, et entassent, depuis trois siècles, de doctes et puérils systèmes, au lieu de se borner à l'observation des faits. La grammaire traditionnelle formule ses lois, dit-il avec Bréal, formule ses prescriptions comme les décrets d'une volonté aussi impénétrable que décousue; la philologie comparée fait glisser dans ces ténèbres un rayon de bon sens, et au lieu d'une docilité machinale, elle demande à l'élève une obéissance raisonnable. Il n'y a pas dans une langue un seul fait grammatical qu'on puisse expliquer sans avoir recours à l'histoire et il en est de même des mots. Celle-ci nous expliquera pourquoi on dit *grand' mère* et pas *grande mère,* pourquoi Racine écrit encore des lettres *royaux* et non des lettres *royales*, pourquoi on dit *chevau-léger* et non *cheval-léger*, comment *même* vient de *metipsissimum* que l'on trouve dans les textes classiques sous la forme *ipsissimusmet*, contracté ensuite en *metipsimus*, *médisme*, *meïsme*, *méesme*, *mesme*, *même.* Tout le monde connaît les travaux de Littré, son *Histoire de la langue française*, ses *Études sur les barbares et le moyen âge*, son excellent *Dictionnaire de la langue française* (son œuvre capitale), où l'auteur suit l'histoire de nos mots depuis leur apparition dans les monuments littéraires jusqu'à nos jours, et pour les étymologies, la seule méthode logique, celle de M. Diez. Nous reviendrons plus tard sur ce dictionnaire et sur celui de M. Diez en parlant

des progrès que la science étymologique a réalisés de nos jours.

En retraçant ici l'histoire des recherches faites dans notre siècle sur l'histoire de la langue française, nous avons dû nécessairement omettre, pour être court, bien des noms et des plus distingués : Fallot, qui, le premier, dans ses *Recherches sur les formes grammaticales de la langue française et de ses dialectes au treizième siècle, Paris 1839*, ouvrage malheureusement inachevé à cause de la mort prématurée de l'auteur, a émis l'opinion que les langues romanes sont un dégagement des *idiomes populaires latins* (1); Burguy, professeur à Berlin, qui doit à l'Allemagne les fortes études qu'il a faites sur notre ancienne langue et qui nous a donné, en 1869, une seconde édition de son excellente *Grammaire de la langue d'oïl aux douzième et treizième siècles, suivie d'un glossaire contenant tous les mots de l'ancienne langue qui se trouvent dans son ouvrage;* Bartsch qui, à côté d'autres ouvrages, nous a donné une très-bonne *Chrestomathie de l'ancien français suivie aussi d'un glossaire;* M. Charles Monnard, professeur ordinaire, comme M. Diez, à l'Université de Bonn, qui a publié une *Chrestomathie très-estimée des prosateurs français du quatorzième au seizième siècle, avec une grammaire et un lexique*

(1) L'ouvrage de Fallot ne contient, outre l'introduction, que des recherches sur l'article, le substantif et le pronom.

de la langue de cette période; une histoire abrégée de la langue française depuis son origine jusqu'au commencement du dix-septième siècle et des considérations sur l'étude du vieux français; M. Edélestand du Méril, un *Essai philosophique sur la formation de la langue française*, où l'auteur, après avoir expliqué la formation de cette langue et sa nature, étudie tour à tour l'influence sur le français des langues celtiques, grecque, latine, germaniques, orientales, et les changements de la grammaire; M. Gaston Paris, *Étude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française,* et sa *traduction de l'introduction à la grammaire des langues romanes de Diez;* M. Camille Chabaneau, *une excellente histoire et théorie de la conjugaison française, Paris 1868;* Francis Wey, *Révolutions du langage en France;* Pellissier, *la langue française depuis son origine jusqu'à nos jours, Paris 1866;* le Nouveau Dictionnaire historique et étymologique de l'Académie française qui en est encore malheureusement à la lettre *A* depuis bientôt quinze ans qu'il est commencé. Ce serait encore ici le cas de dire avec Boisrobert :

Depuis quinze ans dessus l'A on travaille,
Et le Destin m'aurait fort obligé
S'il m'avait dit : Tu vivras jusqu'au B.

Les académiciens ne veulent décidément pas changer leur douce habitude de lenteur, et l'on pourrait croire qu'ils ont adopté le mot des jésuites :

Sint ut sunt aut non sint.

Nous leur pardonnerions volontiers ce parti pris, si les Français n'avaient pas malheureusement abandonné à leur Académie le soin de régler leur langue et même leur orthographe.

HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE

D'APRÈS LES RÉSULTATS DE LA SCIENCE MODERNE.

—

Il est impossible de faire remonter l'existence du français, du moins pour les monuments écrits, plus haut que le neuvième siècle, c'est-à-dire aux serments de Strasbourg. Cette vieille langue, offrant aujourd'hui aux érudits un vaste champ d'études qui leur permet de voir comment les langues se transforment d'après le caractère, les aptitudes des peuples, nous explique la passion avec laquelle les savants allemands s'en sont occupés avant les Français eux-mêmes, et la supériorité qu'ils ont acquise dans l'étude et l'analyse des vieux monuments littéraires de la France.

Un des premiers résultats de l'étude du français, c'est de faire partager l'histoire de notre langue en deux périodes bien distinctes: la première qui s'étend du neuvième au quinzième siècle; la seconde, le français moderne qui commence au quinzième siècle, se transforme au seizième, s'épure et atteint son apogée au dix-septième et au dix-huitième siècle. Le vieux français qui commence au neuvième siècle, se développa aussi au dixième et au onzième et atteignit son

apogée aux douzième et treizième siècles, pour tomber au quatorzième pendant la guerre de cent ans, et faire place à la nouvelle langue qui ne voudra plus pendant longtemps comprendre l'ancienne et la regardera même comme tout à fait barbare.

Il est admis aujourd'hui que la langue française est venue du latin populaire, comme nous croyons l'avoir suffisamment indiqué dans la première partie de cet ouvrage, avec un mélange de mots celtiques, de quelques mots grecs, introduits soit par l'influence de la colonie grecque de Marseille, soit à l'époque des croisades, ou par l'érudition moderne pour cette partie des mots scientifiques ou techniques que les érudits ont empruntés directement à la langue grecque, comme photographe, télégraphe, etc., etc. Ajoutons à cela quelques mots arabes, turcs, hébreux, quelques autres venant de l'Inde, de la Chine, de la Malaisie ou des colonies américaines, quelques mots russes, slaves et hongrois, un certain nombre de vocables encore complètement inconnus, et nous aurons tous les éléments qui ont servi à constituer notre langue.

Dès le quatrième et le cinquième siècle de notre ère, le latin littéraire n'est plus que la langue des classes instruites; au sixième, comme on peut le voir dans l'*Histoire de Grégoire de Tours*, et surtout dans les siècles suivants, la barbarie envahit progressivement la langue et le style littéraires.

La masse des habitants de la Gaule parlait le jargon gallo-romain, la *lingua romana rustica;* ce langage

populaire se mèlait déjà, au sixième siècle, avec le chant de l'église, au grand déplaisir de l'autorité ecclésiastique.

Dès la conquête barbare et l'établissement des Germains dans la Gaule, la langue gallo-latine s'altère encore selon le nombre des conquérants qui se mèlent à la population primitive, en proportion, par conséquent, de ce mélange dans les provinces où ils se sont établis. Dans le midi de la Gaule, par exemple, où les Germains pénétrèrent en moins grand nombre que dans le centre et le nord, la langue *romane,* moins altérée, demeura plus rapprochée du latin pour les mots, les formes et la mélodie.

La langue *tudesque* fut parlée en France, aussi longtemps que son amalgame avec celle des vaincus ne fut pas consommé. Au neuvième siècle encore, elle régnait à la cour de Charlemagne, à Aix-la-Chapelle, siége de son empire. Le grand empereur lui-même rédige une grammaire allemande pour maintenir chez les nationaux la pureté de la langue maternelle. Cette langue tudesque finit par se perdre sur le sol gaulois, mais nous a laissé un assez grand nombre de mots [1] :

(1) *Entretenir* vient de *inter-tenēre*, qui n'est pas latin; c'est la traduction littérale du terme allemand *unter-halten; circonstance, circumstantia* est la traduction de *Umstand;* c'est l'équivalent du περίστασις grec. *Avenir,* advenire, est la traduction de *Zukunft; malade, male-aptus*, de *unpass, unpässlich; contrée,* de *terra contrata* (contra), est la traduction de *Gegend* (gegen, contra).

alleu, ban, fief, échevin, maréchal sénéchal, haubert, heaume, auberge, guerre, etc., etc. (voir mes Études philologiques, page 4).

Avec la nouvelle langue *romane*, il se forma naturellement divers dialectes, aux deux principaux desquels nous pourrions donner le nom de langues, pour laisser celui de dialectes à leurs nombreuses subdivisions.

Au midi, sous l'influence d'un climat très-doux et d'une civilisation beaucoup plus avancée que dans les autres provinces, était née du latin, en conservant avec lui un air de famille, une langue souple, mélodieuse, la plus belle et la plus perfectionnée qui se parlât en Europe au onzième siècle; c'était celle de la Provence, ou langue d'oc ([1]). Elle dut sa perfection et sa célébrité au chant et à l'art ingénieux des troubadours, créateurs de la poésie moderne, qui servirent de modèles aux premiers poètes italiens. La *Nobla Leyçon* des Vaudois est de l'an 1000.

Au nord de la Loire, le *roman* plus fortement altéré par les Germains, plus nombreux et mieux établis dans le pays, devint une langue nouvelle aussi, plus sourde, plus nasillarde, moins régulière d'abord que sa sœur de Provence, mais qui se perfectionnera et remplacera même avec le temps la langue d'*oc* dans toute l'étendue de la Gaule; cette langue a reçu le nom de langue d'oïl ([2]).

([1]) Du latin *hoc*, cela.

([2]) Des mots *hoc-illud*.

Les Normands, qui s'établirent en France au commencement du dixième siècle, adoptèrent bientôt la langue des vaincus et oublièrent la leur qui laissa cependant quelques traces dans le français, particulièrement dans les terminaisons des noms géographiques : Harf*leur*, Wittef*leur*, Canta*leu* (*œ*, *œr*, signifiant en danois, *île*); Bol*bec*, le *Bec* Caude*bec* (*bec* signifiant en scandinave, *ruisseau*); Aupe*gard*, *Eppegard* (*gard* signifiant *jardin, verger*). Les Normands étaient doués d'une vive intelligence et d'une grande activité d'esprit, et c'est grâce à leur ardeur, à leur persévérance, aux soins des rois Anglo-normands que l'idiome du nord de la France se pliera bientôt à tous les besoins de l'esprit et deviendra une langue littéraire que toute l'Europe voudra connaître.

Cette langue d'oïl comprenait, au moyen âge, quatre dialectes principaux : le *normand*, le *picard*, le *bourguignon*, et le *français* au centre du triangle formé par ces trois provinces. Le *français* était, à l'origine, le dialecte de la province nommée Ile de France; il se propagea au fur et à mesure que l'autorité royale s'étendit sur les autres provinces. Les différences dialectales, qui étaient assez grandes, ne portaient point sur la syntaxe de la langue, mais sur la forme des mots. Peu à peu le *français* s'imposa dans les provinces soumises ou réunies à la couronne, par les actes officiels, par l'enseignement; il n'y eut plus qu'une langue dans toute la France et les anciens dia-

lectes descendirent au rang de *patois*. Plusieurs mots des divers dialectes sont cependant restés dans le français et souvent avec des significations différentes, ainsi : *camp* et *champ* (campus) ; *castel* et *château* (castellum) ; *cancre* et *chancre* (cancer) ; *cape* et *chape* (cappa) ; *carte* et *charte* (charta et carta) ; *caisse* et *châsse* (capsa) ; *charger* et *carguer*, tous deux de *carricare* qu'on trouve dans Saint-Jérôme, etc., etc.

Le grand changement qui s'est opéré entre le *latin*, la langue mère, et le *français*, consiste surtout dans l'expression du rapport des mots par leur ordre, tandis que le latin l'exprime par leur forme. Ainsi, l'idée ne change point si l'on dit en latin : *pater amat filium* ou *filium amat pater*, en intervertissant l'ordre des mots, mais le sens devient tout autre, si l'on dit en français : *le père aime le fils* ou *le fils aime le père;* le français ne reconnaît donc le sens que d'après l'ordre des mots. C'est que notre langue n'a plus la déclinaison latine, et que de langue *synthétique*, elle est devenue langue *analytique*. Nous verrons plus loin qu'avant de devenir *analytique*, le français devint d'abord *demi-synthétique* et que ce ne fut qu'au quatorzième siècle qu'il perdit toute trace de son ancienne déclinaison. Lisons Villehardouin (commencement du treizième siècle), c'est une langue que nous ne pouvons que difficilement comprendre ; lisons au contraire Comines (quinzième siècle), c'est une langue qui est déjà bien près de la nôtre.

Le seizième siècle, dans ses premières années, n'inaugure rien de nouveau, il assure, au contraire, et affirme la langue du quinzième siècle; mais bientôt celle-ci fut gâtée par une invasion de mots étrangers empruntés à l'italien, au grec et au latin. L'influence italienne nous donne *carabine* (carabina), *escadre* (scadra), *parapet* (parapetto), *fantassin* (fantaccino), *infanterie* (infanteria), *citadelle* (citadella), *alerte* (all'erta), *embuscade* (imboscata), *courtisan* (cortigiano), *affidé* (affidato), *carnaval* (carnevale), *charlatan* (ciarlatano), *escorte* (scorta), *caméristе* (camerista), *camérier* (cameriere), *bouffon* (buffone), *faquin* (facchino), *brave* (bravo), *carrosse* (carozza), etc., etc.

A ce fléau de l'italianisme il vint s'en joindre un second, la manie de l'antiquité. Notre langue, disait du Bellay, est si pauvre, si nue, qu'elle a besoin des ornements, des plumes d'autrui. Ronsard, avec lui, voulut réformer la langue *et pouvoir en français parler grec et latin;* il puisa sans ménagement aux sources grecques et latines et affubla d'une terminaison française plusieurs centaines de mots antiques, comme *otieux* au lieu de *oiseux*, *vindiquer* au lieu de *venger*, *pagine* au lieu de *page*, *plague* pour *plaie*, *perfect* pour *parfait*, *peregrin* pour *pèlerin*, *incruster* pour *encroûter*, *faction* pour *façon*, *potion* pour *poison*, etc., etc. Quelques-uns de ces mots sont restés dans la langue et ont pris des significations différentes de celles qu'elles avaient d'abord.

Le dix-septième siècle prit à son tour l'Espagne pour modèle. La cour d'Henri IV que Malherbe voulait seulement *dégasconner*, n'était pas moins *espagnolisée*, et Malherbe aurait aussi pu travailler avec ardeur à la *désespagnoliser*. C'est l'Espagne, qui, avec ses modes et ses ridicules, nous a donné : *duègne* (dueña), *embargo* (embargo), *galon* (galon), *guitare* (guitarra), *haquenée* (hacanea), *mantille* (mantilla), *matamore* (matamoros), *sieste* (siesta), *castagnettes* (castañetas), *habler* (hablar), *camarade* (camarada), *caramel* (caramel), *nègre* (negro), *case* (casa), *créole* (criollo), etc., etc.

Au dix-septième siècle, le travail d'épuration commencé par Malherbe continue, mais en desséchant les sources vives de la langue.

Au dix-huitième siècle, la langue subit peu de changements, le néologisme s'y fait à peine remarquer. Voltaire opère quelques réformes orthographiques, change la diphthongue *oi* en *ai* : *j'avais* au lieu de *j'avois*.

Au dix-neuvième, le néologisme envahit la langue comme au seizième et cela avec une impulsion, une nécessité bien autrement marquées qu'au temps de Ronsard. Le journalisme, les sciences, l'industrie, les langues étrangères, tout concourt, comme nous l'avons déjà dit, à nous donner une foule de mots nouveaux : *photographie, gazomètre, télégraphe, budget, jury, drawback, warrant, bill, convicts, sport, turf, jockey, dandy, festival, clown, groom, steeple-chase, boxe,*

touriste, cottage, square, tilbury, drainage, tender, wagon, rail, tunnel, express, dock, et des dérivés nouveaux : réglementation, *constitutionnel, constitutionnalité, inconstitutionnalité, nationalité, dénationaliser,* etc., etc. La vieille langue finira-t-elle par s'abîmer et se perdre sous cette inondation de préfixes, de suffixes et d'éléments étrangers ? Espérons qu'elle se maintiendra dans un juste milieu, laissant la voie libre aux nouveaux éléments qui trouveront et doivent trouver leur place, grâce aux besoins toujours nouveaux, tout en gardant sagement ce que les siècles passés ont su lui donner. La distance peut paraître bien grande du latin des paysans romains au français que nous parlons aujourd'hui, et cependant il n'a fallu pour arriver où nous en sommes que de légers changements qui se sont faits peu à peu, mais sans discontinuer du cinquième au dix-neuvième siècle. Au dix-septième siècle, on croyait la langue fixée à tout jamais, elle ne l'était pas, elle ne le sera jamais, elle changera avec la société qui la parlera, avec les besoins qui se feront sentir, avec le progrès qui ne s'arrête quelquefois que pour un temps, afin de reprendre mieux son cours, aussitôt qu'il ne se sent plus retenu par la chaîne qui l'avait pour un moment arrêté.

COMMENT LES MOTS FRANÇAIS SE SONT-ILS FORMÉS DU LATIN ?

—

Celui qui a étudié tant soit peu nos mots français en remontant à leur origine latine aura remarqué une foule de formes doubles venant du même mot, comme : *simuler* et *sembler* venant tous deux de *simulare; mobile* et *meuble*, de *mobilis; ration* et *raison*, de *rationem; geindre* et *gémir, de gemere; empreindre* et *imprimer* de *imprimere; plaire* et *plaisir*, de *placere; ange* et *angelus* de *angelus; blâmer* et *blasphémer*, de *blasphemare ; camp* et *champ*, de *campus; castel* et *château*, de *castellum ; rançon* et *rédemption*, de *redemptionem; porche* et *portique* de *porticus.*

Quelques-uns de ces mots ont une forme plus allongée que leurs correspondants et paraissent ressembler davantage au latin, comme *porche* et *portique; meuble* et *mobile; sembler* et *simuler.* Les premiers, qui s'éloignent plus du latin par la lettre, ont été formés par le peuple, et leur existence dans notre langue est antérieure au douzième siècle. Les seconds, plus rapprochés du latin par la forme extérieure, ont été créés au seizième siècle par les érudits. D'autres comme *champ* et *camp; castel* et *château; cavalcade* et *che-*

vauchée; campagne et *Champagne* (devenu nom de province), appartiennent à différents dialectes de la France, le *c* dur latin s'étant conservé en Picardie, *camp*, *castel*, *cavalcade*, mais étant devenu *ch* dans l'Ile de France: *champ*, *château*, *chevauchée*.

Les mots populaires peuvent se distinguer des mots introduits par la science à trois caractères principaux : *la persistance de l'accent latin*, *la suppression de la voyelle brève*, *la chute de la consonne médiane*.

Je me contenterai de citer ici quelques mots : *raide*, *rígidus*, *rigide*, *rigídus*; *porche*, *pórticus*, *portique*, *portícus*; *blâme*, *blásphemum*, *blasphème*, *blasphémum*; *meuble*, *móbilis*, *mobile*, *mobílis*, etc., etc. — Les mots populaires sont plus contractés et l'on retrouve cette contraction dans le latin populaire : *saeclum*, *poclum*, *vinclum* pour *saeculum* (*seculum*), *poculum*, *vinculum*. L'accent latin est conservé dans les mots populaires, déplacé et mauvais dans les mots savants.

Caritatem a donné cherté et charité; *hospitale*, hôtel et hôpital; *liberare*, livrer et libérer; *pectorale*, poitrail et pectoral; *simulare*, sembler et simuler. *Bon*(*i*)*tatem* a donné bonté; *san*(*i*)*tatem*, santé; *pos*(*i*)*tura*, posture; *pop*(*u*)*latus*, peuplé. — Les mots populaires ont perdu la voyelle brève, les mots savants l'ont conservée.

Au(*g*)*ustus* a donné août et auguste; *communí-*

(c)are, communier et communiquer; *deli(c)atus,* délié et délicat; *li(g)are,* lier et liguer; *do(t)are,* douer et doter. — *Ma(t)urus, meür,* puis *mûr* et ancien substantif *meürté; maturité* date du seizième siècle (*maturitatem*); *securus, sûr, securitatem, sûreté,* à côté de *sécurité,* mot savant. — Les mots populaires rejettent la consonne médiane, les mots savants la conservent partout.

Les mots populaires ont donc été faits, comme le dit M. Brachet, sur la prononciation, avec l'oreille; les mots savants, sur la forme purement extérieure, avec les yeux, et partout ils violent l'accent latin. *Geindre* donne en effet *gémere; gémir, gemēre* ou mieux *gemīre; empreindre* donne *imprímere; imprimer, imprimēre* ou *imprimare; frêle* donne *frágilis; fragile, fragílis;* l'anglais *able,* l'ancien français *hable* donnent *hábilis; habile* donne *habílis; agile* date du quatorzième siècle et est mauvais, car il donne *agílis;* le vieux mot aurait été *ale* ou *êle, ágilis,* comme *frêle* de *frágilis.* L'instinct a produit les premiers, la réflexion, mais une réflexion mal dirigée, nous a donné les seconds.

En disant que les mots savants sont mal formés, nous n'avons nullement l'intention de dire qu'ils doivent être rayés du dictionnaire, mais nous pouvons certainement avouer avec M. Brachet que ce sont des irrégularités regrettables dans notre langue. L'ancienne langue est donc, d'après tout ce que nous

avons vu, loin d'être barbare; elle était, au contraire, très-régulière, et ce n'est pas la dernière fois que nous aurons à constater la régularité de sa structure.

Pour la formation des mots français, je prie le lecteur de vouloir bien lire le *chapitre des homonymes* dans mes *Études philologiques*. Il y remarquera un grand nombre de mots qui se prononcent ou s'écrivent souvent de la même manière bien qu'ils proviennent de primitifs tout à fait différents, ce qui nous montre combien nous devons être en garde contre ce système qui cherchait l'étymologie des mots dans la ressemblance des sons ou celle des lettres. Ainsi *mer, mère* et *maire* ont le même son, ainsi que le *son* que mangent certains animaux, le *son* que nous entendons, et *son* (dans *son* livre); le composé *ceno* est le même dans *cénobite* et *cénotaphe*, et cependant tous ces mots ont des racines complètement différentes, tandis que des mots comme *conte* et *compte*, *penser* et *panser* s'écrivent différemment et ont cependant une origine identique. On peut en dire autant de *pois* et de *poids* qui devraient, au reste, s'écrire de la même manière. Les mots français *larme*, gothique *tagr*, anglais *tear*, grec δάκρυ, latin *lacryma*, anciennement *dacruma*, paraissent, au premier abord, bien différents et cependant ils viennent d'une seule et même racine, ne forment qu'un seul et même mot.

Ce n'est donc ni le son ni la forme que nous devons examiner, quand nous voulons nous rendre compte de

la formation des mots, de leur origine, mais bien leur histoire, les règles que suivent dans les différentes langues les changements des lettres et, ce que Grimm a fait pour les lois phonétiques des langues aryennes, nous devons aussi le faire pour l'étude des langues romanes. Il faut donc, après avoir vu comment s'opère le passage des mots latins dans notre langue, nous rendre aussi compte des changements qu'éprouvent les voyelles et les consonnes en nous demandant quelles sont les lois qui régissent ces différentes permutations.

Un des mots les plus bizarres de notre langue, c'est certainement le mot *choucroute,* venant de l'allemand *Sauerkraut; sauer* signifiant *sur, aigre,* et *kraut,* herbe, herbage. De *sauer,* nous avons donc fait *chou* au lieu de *aigre, sur;* et de *kraut,* herbe, herbage, nous avons fait *croute.* Une telle formation est ridicule, il faut bien en convenir, mais MM. les Allemands n'ont rien à nous envier sous ce rapport, car du mot *centaurée,* la plante amère et tonique du *centaure* Chiron (centaurea, centaureum), ils ont fait leur *Tausendguldenkraut,* c'est-à-dire l'herbe aux mille florins, et les Russes, leur herbe aux mille pièces d'or, renchérissant ainsi sur une interprétation erronée du mot qui ne contiendrait que *centum aurea,* cent pièces d'or; mais le mot vient, comme nous l'avons dit plus haut, de *centaure,* κένταυρος, que la mythologie comparée à rattaché a *gandharva,* génie à tête de cheval.

ÉTUDE DES LETTRES FRANÇAISES.

Je n'ai pas l'intention de refaire ici le chapitre des lettres françaises, qui a été traité en détail dans mes *Études philologiques*. C'est un des chapitres les plus complets du livre que j'ai publié en 1870, et je prie encore le lecteur de vouloir bien y recourir, s'il tient à se rendre compte d'un nombre assez considérable de mots qui sont presque identiques dans le français, le latin, le grec, et même souvent dans l'allemand et le russe.

Voyelles latines.

A. A bref devient ordinairement AI : *ămo*, j'aime; *măcer*, maigre; A long devient E : *nāsus*, nez; *amārus*, amer; A en position reste A : *arbor*, arbre; *carrus*, char.

Les voyelles de position sont celles qui sont suivies de deux consonnes.

E. E bref devient IE : *fĕrus*, fier; E long devient OI : *avēna*, avoine; *habēre*, avoir; E en position reste E : *ferrum*, fer.

I. I bref devient OI : *pĭrum*, poire; *nĭger*, noir; I long persiste : *amīcus*, ami; *spīna*, épine; I en position devient E : *siccus*, sec; *firmus*, ferme.

O. O bref devient EU : *mŏla*, meule, ainsi qu'o

long : *mōbilis,* meuble ; *hōra,* heure ; o en position ne change pas : *corpus,* corps ; *mortem,* mort.

U. u bref devient ou : *jŭgum,* joug ; u long persiste : *pūrus,* pur ; *mūrus,* mur ; u en position devient ou : *gutta,* goutte ; *turris,* tour.

Les voyelles atones précédant immédiatement la tonique persistent quand elles sont longues : *coemēterium,* cimetière ; disparaissent quand elles sont brèves : *sanĭtatem,* santé ; *bonĭtatem,* bonté.

Les voyelles qui suivent la tonique avaient déjà disparu dans le latin vulgaire : *oraclum, tabla, seclum, postus, vincre, suspendre;* elles disparaîtront à plus forte raison dans le français : *oracle, table, siècle, poste, vaincre, suspendre.*

GRAMMAIRE.

Substantif.

Des six cas latins, deux seulement se sont conservés dans l'ancien français : le *nominatif* ou cas sujet, l'*accusatif* ou cas régime (ce dernier venant probablement de tous les cas obliques à la fois).

Singulier.

Rosa,	rose	murus,	murs	pastor,	pâtre.
Rosam,	rose	murum,	mur	pastorem,	pasteur.

Pluriel.

Rosae	rose,	muri,	mur	pastores,	pasteurs.
Rosas	roses	muros,	murs	pastores,	pasteurs.

Ces deux cas faisaient du français une langue demi-synthétique. Au quatorzième siècle, le nominatif tomba, et l'accusatif singulier et pluriel nous a donné notre singulier et notre pluriel d'aujourd'hui : *la rose, le mur, le pasteur; les roses, les murs, les pasteurs* (voyez *Études étymologiques*, pages 7 et suiv.). De la même manière *major* donne maire, *majorem*, majeur; *minor*, moindre, *minorem*, mineur; *imperator* avait donné *emperere* et *imperatorem*, empereor; *cantor*, chantre, *cantorem*, chanteur; *pastor*, pâtre, *pastorem*, pasteur; *senior*, sire, *seniorem*, seigneur; la forme

compánio a donné *compain*, toujours employé comme nominatif, et *companiónem*, *compagnon*, toujours employé comme régime. Le titre de *messire*, réservé, dans le moyen âge, aux seigneurs de la plus haute noblesse, est aussi évidemment le nominatif *mes*, *mis* ou *mi*, représentant le nominatif *meus senior*, et *monseigneur*, représentant l'accusatif *meum seniorem*.

Les déclinaisons latines trop compliquées s'étant, avec le temps, réduites à une seule, *la seconde*, qui était la plus importante, celle qui contenait le plus de mots, le nominatif avait généralement l's final, ainsi que l'accusatif pluriel; cet s manquait, au contraire, à l'accusatif singulier et au nominatif pluriel, tout comme en latin (*Études philologiques*, page 8).

Notre langue, en perdant au quatorzième siècle les deux cas qu'elle avait conservés du latin, devint analytique de demi-synthétique qu'elle était d'abord.

Francis Wey, dans ses *Révolutions du langage en France* (1), ne peut pas comprendre comment les vestiges mal effacés de la déclinaison latine auraient pu rester dans notre langue, et dit que M. Fauriel n'a pas non plus pris cette théorie au sérieux. M. Guessard, dans ses *Grammaires provençales de Faidit et de Vidal* (2), semble aussi tantôt l'admettre, tantôt la re-

(1) Page 63.

(2) Guessard, page 25. *Deus*, *reis*, *francs*, *bos*, *cavaliers*, *canzos* (nominatif), page XXV. A quoi donc, dit-il, se réduit cette règle? A quoi sert ce mécanisme ingénieux? A embrouiller

jeter; mais ce qui pourrait être vrai pour le provençal dont il parle, ne doit pas nécessairement l'être pour le français, qui s'est toujours beaucoup plus éloigné que le provençal de la langue latine. C'est Fallot, le premier, qui a adopté cette théorie, et Burguy l'a mise hors de doute dans son excellente *Grammaire de la langue d'oïl.* S'il en est encore qui aient des doutes sur l'existence du cas sujet et du cas régime dans les noms, dit M. Littré, dans son *Histoire de la langue française*, ils n'en conserveront plus après avoir lu les pages consacrées par M. Burguy au substantif : *li chiés, le chief; li sire, le seignor; li dus, le duc; li cers, le cerf; li soleus, le soleil; li conseus, le conseil; li dues, le duel* (le deuil); *li chasteaus, le chastel; li ciez, le ciel; li aigniaus, le aignel; li oisiaux, le oisiel,* et ainsi de suite à l'infini.

Cette découverte est un des plus grands services qui aient été rendus à l'étude de notre ancien idiome et à l'histoire de notre langue. Sans cette clef, dit encore M. Littré, tout, dans notre ancienne langue, paraît exception ou barbarie; avec cette clef, on découvre un système écourté sans doute, si on le compare au latin, mais régulier et élégant. L'existence du nominatif et de l'accusatif nous permet mieux qu'aux

sans nécessité le système grammatical. — Raymond Vidal, ajoute-t-il, nous apprend que l'*allongement* (cas sujet) et l'*abréviation* (cas régime) étaient loin d'être familiers à tout le monde (page XXXIV).

Italiens et aux Espagnols de constater la transition du latin au français, et de la forme synthétique à la forme analytique.

Les mots terminés au singulier par s sont d'anciens nominatifs : *fils, fonds, lacs* (*laqueus*), *legs* (*legatus*), *lis* (*lilius*, pour *lilium;* les noms latins neutres sont généralement devenus masculins en français) : *lez* (*latus*), *puits, rets* (*retis*), *queux* (*coquus*).

Pourquoi disons-nous encore un *chevau-léger,* des *chevau-légers?* (voir *Études*, page 8).

Article.

Les latins employaient déjà les pronoms *ille, illa, illos,* à peu près dans les cas où nous employons notre article *le, la, les,* qui en dérive, et le mot *unus, una, unum,* où nous nous servons de l'article indéfini *un, une* (voir *Études philologiques*, page 20).

Pour les cas d'agglutination de l'article dans *lierre luette, loriot, lendemain, alerte, alarme* (voir page 36, en bas).

Adjectif.

Les adjectifs suivaient la même déclinaison que le substantif : *bonus*, bons, *bonum*, bon ; *boni*, bon, *bonos*, bons. Cette déclinaison se perdit comme la première au quatorzième siècle, l'accusatif resta seul au singulier comme au pluriel.

Les adjectifs ayant deux formes en latin, pour le

masculin, avaient aussi deux formes en français : *bonum*, bon, *bonam*, bone, puis bonne.

Les adjectifs n'ayant qu'une forme pour le masculin et le féminin n'en avaient aussi qu'une en français : homme *mortel* (mortalem), femme *mortel* (mortalem), homme *fort*, *prudent*, femme *fort*, *prudent*. Il en reste encore une trace aujourd'hui dans : *grand'mère*, *grand'route*, *grand'faim*, *grand'garde*, *grand'hâte*, *grand'chère*, *grand'chose*, *grand'messe*, *grand'peine*, *grand'peur*, *grand'pitié*, *grand'rue*, *grand'soif*, *grand'-tante*, et dans les lettres *royaux* de Racine.

Dans grand merci, *merci* est même devenu masculin à cause de l'adjectif masculin *grand;* dans les autres cas, *merci* est toujours féminin, comme il doit l'être d'après le latin *mercedem : à la merci* des vents, des flots, d'un homme.

L'apostrophe est tout à fait inutile dans les mots qui précèdent, pour ne pas dire fautive, puisque l'usage, que nous devons accepter avant tout, permet de s'en servir aujourd'hui.

Quant à la formation du féminin des adjectifs dits irréguliers dans nos grammaires, on pourra voir qu'en remontant à la forme latine ou allemande, d'où ils proviennent, cette formation se fait très-régulièrement et ne peut offrir aucune difficulté aux élèves (*Études étymologiques*, pages 24 à 31).

Les comparatifs latins irréguliers sont aussi irréguliers en français, et ceux-ci sont formés sur les com-

paratifs latins : *pejor*, pire, *pejorem*, vieux français pejeur; *major*, maire, *majorem*, majeur; *minor*, moindre, *minórem*, mineur ; *multum*, moult, *plures* par *plusiores*, plusieurs ; *minus*, moins; *pejus*, pis; *melius*, miels, puis mieux. (*Senior*, sire ; *seniorem*, seigneur; double forme du nominatif et de l'accusatif.)

Le comparatif, dans l'ancien français, n'était pas suivi de *que*, mais de *de* : plus grand *de* son frère; c'est le *major fratre* du latin. Nous disons maintenant : plus grand *que* son frère; c'est le *major quam frater*.

On disait au douzième siècle : *saintisme* (sanctissimus), *altisme* (altissimus). Nos superlatifs du seizième siècle ou plus récents violent de nouveau l'accent latin : *généralissime*, generalissímus; *révérendissime*, reverendissímus; *illustrissime*, illustrissímus; accent déplacé, comme on peut le voir.

Nombres.

L'accent latin se conserve dans plusieurs nombres : *úndecim*, onze; *duódecim*, douze; *trédecim*, treize; *quatuórdecim*, quatorze; *quíndecim*, quinze; *sédecim*, seize. L'accent tonique a même, pour ainsi dire, fait disparaître le mot *decem*.— L'ancien français *véint*, *tréante*, *quaréante*, etc., conservaient aussi l'accent latin.

Vingt n'a plus qu'un seul multiple; on disait autrefois : quatre-vingts soldats, six-vingts moutons, l'hôpital des Quinze-vingts.

Pronoms.

Jusqu'au quinzième siècle, le pronom sujet se distinguait toujours du pronom régime : *je qui*, et non *moi qui*, comme nous disons aujourd'hui. Ainsi ; *je* qui aime, *tu* qui aimes, *il* qui aime; c'est le latin : ego qui amo, tu qui amas, ille qui amat, etc. On dit maintenant : *moi* qui aime, *toi* qui aimes, *lui* qui aime. L'accusatif a pris, au quinzième siècle, ici comme ailleurs, la place du nominatif; celui-ci est resté dans l'expression : *Je soussigné* prie votre Excellence, etc.

Pour les pronoms *en, y*, voy. mes *Études*, page 34.

Lui, autrefois toujours régime, est aujourd'hui régime *direct* dans : je n'aime que *lui*; régime *indirect* dans : je *lui* donne un livre; *sujet* dans : *lui* (loup) le guérirait; mais *lui* me tient lieu de père; c'est *lui*.

Pronoms démonstratifs. — Voir *Études*, page 35.

Pronoms possessifs. — Voir *Études*, page 36.

Dans *tante*, latin *amita*, le t est-il l'adjectif possessif *ta ante, t'ante*, comme dans *m'amie*, maintenant *ma mie, m'amour*, terme employé encore aujourd'hui?

L'ancienne forme française était *ante*, anglais *aunt*. L'allemand *tante* est moderne et vient du français. « L'adjonction du t est purement euphonique, dit Scheler; on ne peut jusqu'à présent rendre compte de cette forme bizarre, dit Brachet. »

Remarquons toutefois le russe *tetka*, le latin *tata*, le grec τάτα, mots enfantins, et nous trouverons peut-

être dans *tante* un mot de ce genre avec la nasillarde gauloise (voir *Études*, pages 36 et 37).

Nos pères disaient *m'amie*, m'âme et non : *mon amie*, *mon âme*, qui sont de vrais barbarismes. L'expression *m'amie* est même devenue *ma mie*, ce qui est encore plus ridicule, plus bizarre. « Il est difficile, dit Littré, de voir de plus criants solécismes que nos expressions : *mon* âme, *ton* humeur, *son* épée. »

Dont vient *de unde*, *d'ond*, *dond* puis *dont;* c'est comme *en* et *y*, un adverbe devenu pronom.

On disait encore au dix-septième siècle : c'est moi qui *a* fait; c'est moi qui *fera ;* ce n'est pas moi qui *se* ferait prier. Le pronom relatif était de la troisième personne. Aujourd'hui, il prend, comme en latin, la personne de son antécédent : moi qui *ai*, ego qui *habeo*, toi qui as, tu qui habes, etc.

L'allemand dit aussi : ich bin es, *der* das gemacht *hat;* du bist es, *der* das gemacht hat ; er ist es, *der* das gemacht hat. — le pronom relatif est ici partout de la troisième personne, comme dans le français du dix-septième siècle.

Nos grammairiens ont donc tort de trouver des fautes dans les écrivains du dix-septième siècle, parce qu'ils ont écrit : moi qui *a*, moi qui *fera*. Faisons-nous donc des fautes aujourd'hui en parlant ou en écrivant d'après nos règles actuelles, parce que ces règles pourront être tout autres au vingtième siècle?

Cette manière de parler du dix-septième siècle est

encore aujourd'hui celle de tous les Français peu instruits et de tous les étrangers qui ne connaissent pas très-bien nos règles.

PRONOMS INDÉFINIS. — Voir mes *Études philologiques*, pages 33 à 43 où tous les pronoms sont expliqués d'une manière détaillée.

Verbes.

Je n'ai presque rien à ajouter ici, au chapitre de nos verbes que l'on trouvera dans mes *Études,* pages 43 à 72. Ce qui distingue surtout notre conjugaison française de la conjugaison latine, ce sont nos temps composés que le latin n'a pas, du moins en apparence, la disparition de la voix passive et la formation particulière du futur français, composé, comme je l'ai dit, de l'infinitif auquel on a ajouté l'indicatif présent du verbe avoir : *ai*, exemples : je dir-*ai*, j'*ai* à dire; j'aimer-*ai*, j'*ai* à aimer, etc. (voir *Études*, page 50) et le conditionnel je *dir-ais,* j'*avais* à dire.

Ceux qui ne se sont pas occupés d'études philologiques regardent les terminaisons du futur comme des formes purement grammaticales, et il ne leur viendra certainement pas à l'idée de les identifier avec le présent du verbe avoir. Les Romains ne soupçonnaient pas non plus que *amabo* fût un mot composé, et pourtant ce temps était formé à l'aide de l'auxiliaire être. *Bo* dans ama*bo,* mone*bo,* répond au russe buyt^ie, latin *fuo* dans *fui,* grec *φύω,* sanscrit *bhu*, anglais *to be*. La

terminaison *σω* du futur grec vient aussi de *ἔσομαι*, *εἰμί* pour *ἐσμι*, sanscrit *asmi*, slavon d'église *iesmi*, anglais *J am*, latin *sum* pour *esum* (1).

Ces faits une fois admis, l'amateur de philologie reconnaîtra que le même mode de formation a existé dans toutes les langues, non-seulement dans les langues modernes qui nous laissent une foule de monuments de leur histoire et de la manière dont leurs mots ont été formés, mais aussi dans les langues anciennes que nous ne pouvons guère connaître qu'à leur époque de perfection.

Le *parfait* (perfectum) *latin* en *si* ou *xi* contient la même terminaison, répondant à la racine *as*; *iesmi*, *asmi*; la terminaison *ui* ou *vi* est le latin *fui*, russe (buyt[ie]). Il en est de même de l'imparfait terminé en *bam* et des autres temps.

Nos terminaisons françaises venant des terminaisons latines dans la plupart des temps, nous pouvons, en remontant à la langue-mère, avoir facilement l'explication de leurs formes, de leur importance et de la manière dont nous les avons reçues (2).

(1) Le futur russe se forme aussi en ajoutant *boudou*, futur du verbe *être*, à l'infinitif.

(2) J'engage beaucoup ceux qui voudraient avoir des notions plus détaillées sur la formation des temps et en général sur les langues comparées, à lire le *Compendium der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen von August Schleicher*. Weimar, 1862. C'est un ouvrage que doit avoir tout homme qui s'occupe de philologie et qui veut approfondir

Verbes irréguliers.

Pour le chapitre des verbes dits irréguliers, mais qui sont sans contredit plus réguliers que ceux auxquels nous donnons ce nom, je renvoie encore mes lecteurs à mes *Études philologiques*, page 52 et suivantes.

Participes présents et passés.

Voir mes *Études philologiques*, pages 72 à 84, où l'on trouvera l'historique de nos participes et les remarques de Littré et de nos meilleurs grammairiens sur les règles qui les régissent et les changements qu'ils ont subis. Voir aussi les règles de Vaugelas et de Ménage que j'ai données plus haut, page 20.

l'étude des formes que présentent des langues qui doivent avoir tant d'intérêt pour nous. Le *Compendium* contient deux volumes. — On pourra y joindre avec fruit l'ouvrage de M. Leo Meyer : *Vergleichende Grammatik der griechischen und lateinischen Sprache;* Berlin, 1861, 3 volumes. C'est un riche trésor pour celui qui veut étudier les nombreuses similitudes que présentent les mots grecs et latins, et il peut rendre de grands services aux maîtres qui veulent rendre compte à leurs élèves de l'origine des vocables et de leur identité dans les langues qu'ils apprennent sur les bancs des gymnases ou des colléges.

Un autre ouvrage non moins indispensable, c'est celui de M. Max Muller : *Lectures on the science of language;* London, 1862. L'ouvrage, divisé en trois parties, a été traduit en français par MM. Harris et Perrott sur la cinquième édition anglaise, ce qui prouve tout le succès que ce livre a obtenu de l'autre côté du détroit.

Adverbes.

Les règles de nos adverbes dérivés ont été données dans mes *Études*, pages 96, 97 et 98, et celles qui concernent nos adverbes de négation y sont certainement plus complètes que celles qui ont été formulées jusqu'ici dans les autres manuels.

Comme les règles de la formation de nos adverbes dérivés pourraient cependant ne pas paraître assez claires pour ceux qui n'ont pas étudié le latin, je les résumerai encore ici en quelques lignes.

La plupart de nos adverbes dérivés se terminent en MENT : heureuse-*ment*, lente-*ment*, constam-*ment*.

Cette terminaison MENT est le latin *mens*, *mentis*, *esprit*, qui avait pris dans le latin de la décadence le sens de *manière*. Ainsi l'on trouve déjà dans Quintilien : *bona mente*, *bonne-ment*; chez Claudien : *devota mente*, *devote-ment;* dans Grégoire de Tours : *iniqua menta*, *inique-ment*, c'est-à-dire d'une *manière* bonne, dévote, inique.

Puisque *mens*, *mentis* est féminin en latin, tous nos adverbes devraient se former de ce suffixe ajouté à l'adjectif féminin, et c'est ce qui avait lieu autrefois, ainsi : heureuse-*ment*, vraie-*ment* devenu *vraiment*, *hardiement* devenu *hardiment*, etc., etc.

Aujourd'hui, au lieu d'une règle, nous pouvons en donner deux pour la formation de nos adverbes dérivés. Ces règles sont cependant soumises à un

certain nombre d'exceptions, par suite de la règle générale que je viens de donner et qui a laissé des traces dans un assez bon nombre de mots.

Première règle. — Les adjectifs terminés par une voyelle, forment leurs adverbes en ajoutant *ment* au masculin : *poli-ment*, *vrai-ment*, *sensé-ment*, *aisément*, *hardi-ment*, *prétendu-ment*, *éperdu-ment.*

a). Impu*ni* fait impu*né*ment en changeant la voyelle finale de l'adjectif : *gai* fait gaîment ou gaiement; *dû*, dûment (¹); *cru;* crûment; *goulu*, goulûment; *assidu*, assidûment; *résolu*, résolûment; *congru*, congrûment; *nu*, nûment ou nuement; *indu*, indûment. — Ces derniers adverbes rentrent, comme on le voit, dans la première grande règle d'après laquelle tous nos adverbes devraient se former du féminin de l'adjectif, car l'accent circonflexe remplace, dans tous ces mots, l'E qui a disparu dans la contraction.

b). *Beau*, *nouveau*, *fou*, *mou*, font *bellement*, *nouvellement*, *follement*, *mollement*, venant des formes primitives *bel* (bellus), *nouvel* (novus par novellus), *fol* (follis), *mol* (mollis). Les secondes formes *beau*, *nouveau*, *fou*, *mou* ne sont venues qu'après le fléchis-

(¹) Remarquons que l'accent de *dû* n'a pas plus de raison d'être que dans *bu* de boire. *Dû* vient d'une forme barbare *debutus* comme *bû* de *bevutus*, non moins barbare que le premier. *Dû* a pris l'accent pour ne pas se confondre avec *du*, pour de le : j'ai *dû; du* pain.

sement de *l* en *u* comme dans une foule d'autres mots : *viels*, vieux ; *miels*, mieux ; els, eux ; *vels*, veux ; *vals*, vaux, etc., etc. — *Bellement* signifie *doucement* et s'emploie rarement : *bellement*, comme vous êtes rude.

c). *Traître* fait *traîtreusement*, venant de l'ancien adjectif *traîtreux, traîtreuse*, qui n'existe plus aujourd'hui.

d). *Prodigue* fait *prodigalement*, formé d'après le substantif *prodigalité*.

e). *Conforme* fait conformÉment; *confus*, confusÉment; *profond*, profondÉment; *aveugle*, aveuglÉment (aveuglement est le substantif); *profus*, profusÉment; *diffus*, diffusÉment; *énorme*, énormÉment; *commode*, commodÉment; *immense*, immensÉment; *opiniâtre*, opiniâtrÉment; *uniforme*, uniformÉment; *commun*, communÉment; *exprès*, expressÉment; *importun*, importunÉment; *opportun*, opportunÉment; *obscur*, obscurÉment; *précis*, précisÉment. — Ces adverbes prennent un accent aigu qui ne se trouve pas à l'adjectif féminin. On peut dire *énormement* aussi bien qu'énormément.

Seconde règle. — Les adjectifs terminés par une consonne forment leurs adverbes du féminin : *heureuse-ment*, *pieuse-ment*, *dévote-ment*.

a). Les adjectifs appartenant à la troisième déclinaison latine et qui n'avaient qu'une seule terminaison pour le masculin et le féminin, comme *grandis*,

legalis, *vilis*, n'avaient également en français, comme je l'ai déjà dit, qu'une seule terminaison pour les deux genres : une action *grand*, *loyal*, *vil*. Leurs adverbes étaient donc *grand-ment*, *loyal-ment*, *vil-ment*, qui devinrent plus tard : *loyalement*, *grandement*, *vilement*.

Les adverbes *constamment*, *patiemment*, *vaillamment*, *fréquemment*, *puissamment*, *pesamment* se forment d'après cette règle et sont par conséquent réguliers. —*Violent* (violentus) fait aussi *violemment*, qui peut également venir de *violens*, *violentis*, que l'on trouve dans la poésie latine et dans la prose après Auguste. *Violentus* est le mot classique.

b. *Présentement* et *véhémentement*, très-rarement employé, sont de formation moderne et ont été formés sans que l'on ait consulté l'ancienne règle. Au seizième siècle on avait voulu réformer plusieurs de ces adverbes, et l'on disait *prudentement*, *constantement*, mais ce néologisme ne s'est maintenu que dans *présentement* et *véhémentement*.

c. *Lentement*, n'appartenant pas à la troisième déclinaison, mais à la seconde, *lentus*, *lenta*, ne répond pas à cette classe d'adjectifs et forme régulièrement son adverbe : *lenta mente*, lente-ment.

d. Pour les adverbes qui prennent un accent aigu que l'adjectif féminin n'a pas, voyez quelques lignes plus haut.

e. *Bon* fait *bien* de *bene*, et *bonnement* qui signifie

simplement, de bonne foi, naïvement; *mauvais* fait *mal*, de *male; pire* fait *pis* (pejus); *meilleur* fait *mieux* (*melius, miels*, puis *mieux*). Ces adverbes sont aussi irréguliers en latin.

Les adjectifs de couleur n'ont pas d'adverbes; *aimablement, affablement* et d'autres adjectifs s'emploient rarement et sont remplacés par : *avec amabilité, affabilité.*

Quelques adjectifs s'emploient adverbialement : cette fleur sent *bon* ou *mauvais;* ces chevaux courent *vite;* ces livres se vendent *cher;* ces femmes parlent *haut* ou *bas*, chantent *juste* ou *faux;* nous sommes restés *court* en parlant, mais nous avons tenu *ferme* en combattant, etc., etc.

Adverbes de négation.

Le chapitre des négations françaises se trouve en détail dans mes *Études philologiques;* je me dispense donc d'en parler ici. (Voyez pages 102, 103, 104, et pour la négation explétive, pages 104, 105, 106, 107.)

Prépositions.

Nos prépositions françaises viennent de prépositions latines : *de* (de); *à* (ad); *en* (in); *entre* (inter); *sur* (super); *contre* (contra); *vers* (versus); *par* (per); *pour* (pro); *sans* (sine); ou se sont formées de plusieurs prépositions latines : *avant* (ab ante); *dès* (de ex); *devant* (de ab ante); *envers* (in-versus); *depuis* (de

post); ou de substantifs, d'adjectifs ou d'adverbes latins : *chez* (casa); *malgré* (malum gratum); *près de* (pressus); *auprès de* (ad pressus); *proche de* (propius comparatif de prope); *hors de* (foris); *hormis* (foras missus); *vis-à-vis* (visus ad visum); ou de prépositions latines combinées avec des pronoms, des adjectifs ou des adverbes : *avec* (apud hoc); *selon* (sub longum, selon d'autres de secundum longum); *parmi* (per medium); *derrière* (de retro); *dans* (de intus); *jusqu'à* (de usque ad); *quant à* (quantum ad), etc.; ou de participes et adjectifs français : *pendant*, *durant*, *suivant*, *excepté*, *sauf*, *concernant*, *touchant*, *attendu*, etc., etc.

Dans Plessis-lez-Tours, LEZ est le substantif latin *latus*, *côté;* c'est donc Plessis, près ou à *côté* de Tours.

Dans l'expression : de *par* le roi, PAR n'est pas une préposition. Il faudrait écrire : de *part* le roi, de *parte* regis. C'est donc le substantif *part* (de la part du roi) confondu avec la préposition *par*.

L'usage des prépositions se généralisa de plus en plus dans le français au fur et à mesure que les cas disparurent de notre langue.

Conjonctions.

Car (quare); *comme* (quomodo); *donc* (tunc); *et* (et); *ou* (aut); *quand* (quando); *que* (quod, vieux français *qued*); *mais* (magis); *ni* (nec, vieux français *ne*); *or* (hora); *ainsi* (ante sic); *aussi* (aliud sic); *encore*

(hanc horam); *lorsque* (l'ors-que, hora); *néanmoins* (néant-moins, nec + entem, de esse + minus); plutôt (plus tôt, *tot cito* ou *tostus*), puisque (puis + que).

Interjections.

Dame! Dame Dieu (Domine Deus). *Ah! dame* signifie donc *Ah! seigneur. Dame* interjection vient de dominus, comme *damoisel* ou *damoiseau*, de *dominicellus. Dame* substantif féminin vient de *domina.*

Hélas est une interjection composée de *hé* + *las*, aujourd'hui invariable. Autrefois une femme écrivait en parlant d'elle-même : *hélasse*, c'est-à-dire : *hé! malheureuse* (que je suis). Le mot *las* vient du latin *lassus, lassa, lassum, lassé, fatigué*, puis *malheureux.*

Remarque.

Quant à la plupart des règles que nous ont données les grammairiens sur les différentes parties du discours, il suffira de lire les *Études philologiques* pour voir combien ces règles sont souvent peu fondées et souvent même contraires à l'usage des bons écrivains.

Et avant de passer aux principes de l'étymologie, est-il nécessaire de répéter encore, après tout ce que nous avons vu jusqu'ici, que notre langue est essentiellement latine, comme nous l'avons avancé au commencement de ce petit ouvrage?

PRINCIPES DE L'ÉTYMOLOGIE.

Les premières recherches étymologiques ne datent pas de notre siècle, tant s'en faut, car les Grecs et les Romains s'occupaient déjà de l'origine de leurs mots, et nous avons vu des hommes, comme Ménage au dix-septième siècle, qui se sont aussi occupés très-sérieusement, sinon toujours heureusement, des origines de notre langue. Mais ce n'est qu'au dix-neuvième siècle que l'étymologie a pris son rang parmi les sciences, et c'est encore à l'Allemagne que nous devons ce progrès.

C'est à François Bopp que l'on dut, en 1816, la première comparaison détaillée et vraiment scientifique qui ait été établie entre la grammaire du sanscrit et celle du grec, du latin, du persan et de l'allemand. En 1833 parut le premier volume de sa *Grammaire comparée du sanscrit, du zend, du grec, du latin, du lithuanien, de l'ancien slave, du gothique et de l'allemand*, grammaire qui ne fut terminée qu'en 1852. Schlegel, Humboldt, Pott, dans ses *Recherches étymologiques*, suivirent la même voie. Les travaux de Grimm sur la langue allemande décidèrent M. Diez à suivre, pour la philologie romane, la même méthode que son célèbre compatriote avait adoptée dans

sa *Grammaire allemande* (Deutsche Grammatik; 1819; 2e édition, 1822-1837, 4 volumes; 3e édition, 1840), et dans son *Dictionnaire allemand* (Deutsches Wörterbuch; Leipzig, 1852 et suiv.).

« Ce qui m'a poussé à entreprendre mes travaux philologiques, écrivait Diez, et ce qui m'a guidé dans leur exécution, c'est uniquement l'exemple de Jacob Grimm. Appliquer aux langues romanes sa grammaire et sa méthode, tel fut le but que je me proposai. Bien entendu, je n'ai procédé à cette application qu'avec une certaine liberté. »

Cette méthode, comme nous l'avons déjà dit, est la méthode historique, et quels que soient à l'avenir les progrès de la philologie, la base sur laquelle cette science est aujourd'hui fondée est du moins inattaquable.

Nous avons déjà vu ce qu'est la *grammaire* de M. Diez, voyons maintenant ce que c'est que son dictionnaire.

Il porte pour titre : *Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen von Friedrich Diez.* La troisième édition que j'ai sous les yeux date de 1869, Bonn.

Ce travail important, où M. Diez a déposé le résultat de sa longue expérience des textes et des formes, n'est pas, à proprement parler, un glossaire étymologique de tous les mots des langues romanes. M. Diez a particulièrement tourné son attention, ainsi que le

fait observer M. Littré, 1° sur les mots les plus usuels, sur ceux qui reviennent le plus souvent dans le discours et dans les écrits, excepté toutefois les mots qui s'expliquent sans peine par le latin et dont il est inutile, par conséquent, de discuter ou même de rechercher l'étymologie qui saute aux yeux de tout le monde; 2° sur les mots moins usuels, mais importants au point de vue étymologique : des particules, des verbes simples, des adjectifs simples, en somme bon nombre de mots plus d'une fois traités par les linguistes ses prédécesseurs.

Ces mots choisis, M. Diez les a divisés en deux parties. La première comprend, d'une manière assez complète, le fond commun aux langues romanes, c'est-à-dire celui qui appartient à la fois à l'*italien*, à l'*hispano-portugais* et au *franco-provençal*, ou du moins à plusieurs de ces langues à la fois. Exemples: (Première partie, mots communs aux langues romanes; ester Theil; gemeïnromanische Wörter). Abisso italien, provençal *abis* et *abisme*, français *abîme*, espagnol et portugais *abismo*, venant tous d'*abyssus*, ἄβυσσος. Nous avons ici, dit-il, à ce qu'il paraît, une forme de substantif employé au superlatif : *abyssissimus* contracté en *abyssimus*, comme *metipsissimus* en *metipsimus*, métesme, etc., *même*.

Abrigo, espagnol et portugais; *abrio*, provençal; *abri*, français; verbe espagnol et portugais, *abrigar;* provençal, *abrigar, abriar;* français, *abriter* pour

abrier (terme de marine), signifiant *protéger, couvrir.* C'est en vain, dit-il, qu'on s'est efforcé de rattacher ce mot au latin *apricus*, car l'endroit qui est exposé au soleil reste *découvert* et non *couvert.* L'*ombre* seule *protége*, ajoute-t-il, et non le *soleil.* M. Diez, pour ces considérations, rattache *abri*, *abriter*, à l'ancien haut allemand *bi-rîhan*, anglo-saxon *bevrîhan*, *couvrir.* — M. Littré tire ce mot de *apricus*, se fondant sur le sens du mot en wallon. Mon père est *à l'abri* de la pluie, signifie réellement dans les patois belges : mon père *est exposé* à la pluie. M. Diez répond que l'italien qui n'a pas ce mot l'aurait certainement, s'il venait du latin, et au sens que donnent les Wallons à *abri*, il oppose celui que les vieux textes lui donnent déjà, textes qu'il a soin de citer dans son dictionnaire. — Burguy, dans son *Glossaire*, se range du côté de M. Littré contre M. Diez. Scheler défend aussi l'opinion de M. Littré et dit que c'est celle qui est aujourd'hui généralement accréditée et adoptée. M. Brachet, qui n'admet dans son dictionnaire que des étymologies incontestées, doit donner, par conséquent, dans son ouvrage, l'origine du mot *abri* comme étant encore inconnue, et c'est ce qu'il fait en réalité.

Ainsi donc, dès le troisième mot du dictionnaire de M. Diez, nous arrivons déjà à une discussion sérieuse entre les meilleurs philologues de notre époque, et c'est ce que remarquera encore bon nombre de fois celui qui fera une étude attentive, soit du

dictionnaire de M. Littré, soit de ceux de Diez, de Scheler ou de Brachet. — Revenons maintenant au dictionnaire de M. Diez.

Dans chacun des articles, comme on le verra en lisant son dictionnaire, M. Diez a placé en tête la langue italienne, à cause de son affinité plus grande avec le latin, et cela, alors même qu'elle s'écarte plus que les autres langues, ses sœurs, de la forme primitive.

Dans le second volume ou seconde partie « zweiter Theil; Wörter aus einzelnen Gebieten, » M. Diez a mis trois glossaires, contenant respectivement le fond propre à l'*italien;* à l'*hispano-portugais;* au *franco-provençal.* Il n'a donné de place particulière ni à la langue *valaque,* ni à la langue du pays de *Coire,* et il s'est contenté de les citer pour la comparaison.

M. Diez a partout consulté les patois, dont les excellents matériaux éclaircissent souvent les rapports des lettres et le développement de l'idée pour la dérivation immédiate, et c'est d'une étude plus généralisée et plus approfondie des patois que la philologie obtiendra certainement l'explication de beaucoup de ces mots dont l'origine est encore inconnue aujourd'hui.

Le dictionnaire de M. Diez ne donne ordinairement que la dérivation immédiate; il ne remonte dans les langues que jusqu'à celle qui a reproduit immédiatement la forme romane, et cela suffit parfaitement pour

un dictionnaire étymologique. Ainsi pour le mot *abîme,* M. Diez n'a certainement besoin que de remonter jusqu'à *abyssus;* ἄβυσσος est complètement inutile, parce que notre mot français ne vient pas de là. L'étymologiste ne devra donc s'occuper d'ἄβυσσος, que s'il veut nous donner un dictionnaire étymologique et comparé, ce qui n'est pas entré dans le plan de M. Diez, dont le seul but était de comparer entre elles les langues romanes pour arriver à des étymologies basées sur l'histoire des mots.

Dans beaucoup de cas, les mots romans ne dérivent que médiatement du latin classique, en ce sens qu'il a existé un mot qu'on peut appeler bas-latin servant d'intermédiaire. On peut distinguer avec M. Diez deux sortes de bas-latin, l'un qui appartient aux premiers siècles, alors que les langues populaires étaient plus voisines de la source latine. Celui-là est une mine féconde pour l'exploration, attendu qu'il donne des formes non altérées; l'autre, dû aux notaires et aux moines, alors que les langues nouvelles commençaient à s'écrire, est dénué d'importance et souvent égarerait plutôt qu'il ne guiderait, car ces gens qui latinisaient n'avaient pas la connaissance de la formation des mots. A côté de ces deux *bas-latins,* on peut encore en placer un troisième, c'est celui qui se refait à l'aide des formes romanes. Ainsi *âge* dérive certainement de *aetas,* tandis que nous pouvons dire également qu'*aetas* n'a pu aucunement donner la forme

âge. L'ancien français *edage*, *eage*, *aage*, nous fait remonter à une forme *aetaticum*, qui a dû exister au moins virtuellement. M. Diez est pénétré de la nécessité de reconstruire les formes du bas-latin pour découvrir la souche des mots romans, et il n'a pas manqué d'en montrer la voie et d'y recourir en maintes circonstances. Après lui, MM. Scheler, bibliothécaire du roi des Belges, et Littré les ont également reconstruites d'une façon plus complète et plus générale.

Sans doute, malgré les dictionnaires de MM. Diez, Littré, Scheler et Brachet, l'étymologie romane a, et aura longtemps encore, des parties obscures comme toutes les autres langues. L'étude des patois (1) et des langues où les Romains ont pu puiser eux-mêmes, fera sans aucun doute disparaître ces lacunes en tout ou en partie. A M. Diez, en tout cas, revient l'hon-

(1) Un dictionnaire de la langue wallone a été publié par M. Ch. Grandgagnage (Liége, 1856; 2 vol. in-8°), et il serait bien à désirer que son exemple fût suivi dans toutes les provinces de la France.

Le dictionnaire de M. Grandgagnage est un livre qui peut rendre de grands services à ceux qui cherchent à acquérir une connaissance détaillée et intime de notre vieille langue française. — M. l'abbé Corblet a aussi publié un glossaire étymologique du patois picard précédé de recherches philologiques et littéraires. Un excellent glossaire du centre de la France, 2 vol. in-8°, a aussi été publié par M. le comte Jaubert.

neur d'avoir basé les études étymologiques sur l'induction historique. En mettant ainsi rigoureusement sur le terrain de la mutation des lettres et des formes l'étymologie des langues romanes, si arbitrairement et si capricieusement traitée par ses devanciers, M. Diez a travaillé à augmenter la précision des recherches et des résultats ; et bien que l'on puisse quelquefois discuter ses conclusions, comme nous l'avons vu pour *abri* et comme nous le verrions pour d'autres mots si nous suivions son livre jusqu'au bout, nous pouvons tous reconnaître, et ce n'est que justice, que le savant philologue allemand a rendu à la science étymologique un service dont on ne saurait assez le remercier (1).

Le nom de Diez amène naturellement sous notre plume celui de M. Littré. Son dictionnaire est surtout fait pour les philologues qui trouveront dans cet important ouvrage l'histoire des mots de notre langue et tous les changements qu'ils ont subis depuis leur apparition dans les premiers monuments littéraires

(1) En montrant suivant quelles lois invariables le latin s'était décomposé en français, en italien, en espagnol, en portugais, en valaque, Diez (dit Brachet) créait du même coup l'histoire scientifique de notre langue. Dès lors, la philologie française se transformait, et l'étude de notre langue se constituait en une science d'observation, dont les progrès allaient être d'autant plus rapides, qu'on lui appliquait un esprit d'investigation plus rigoureux.

jusqu'à nos jours. Quant aux étymologies, M. Littré, à l'exemple de M. Diez et de M. Scheler dont nous parlerons bientôt, se borne à énoncer les racines déjà connues en les appuyant par la comparaison des langues romanes, sans se donner autrement la peine de les discuter. Mais c'est surtout à la solution des problèmes étymologiques encore indécis que s'applique le savant philologue français. C'est ainsi que nous avons vu MM. Littré et Diez, partageant des opinions différentes sur le mot *abri*, et M. Diez discutant l'origine de ce vocable dans un article qui contient 60 lignes, et M. Littré, dans un autre, qui en contient 25 d'un caractère très-fin. M. Littré, dans ses premières livraisons, ne remonte souvent, comme M. Diez, qu'à l'origine immédiate du mot; mais depuis qu'il a eu le temps de prendre connaissance des excellents ouvrages de M. Corssen : *Kritische Beiträge zur lateinischen Formenlehre* (Leipzig, 1863), *Kritische Nachträge zur lateinischen Formenlehre* (Leipzig, 1866), et de Curtius : *Grundzüge der griechischen Etymologie* (Leipzig, 1865), la partie étymologique de son dictionnaire est devenue beaucoup plus intéressante et a beaucoup gagné sous le rapport de la science. En effet, il compare dès lors l'étymologie latine, non-seulement à l'étymologie grecque, mais aux racines sanscrites, germaniques ou slaves correspondantes, ce qui donne une valeur beaucoup plus grande et une profondeur toute nouvelle à ses recherches étymologiques.

Les étymologies flamandes ou hollandaises de M. Littré ne m'ont pas toujours paru fort heureuses. Ainsi pour ne citer qu'un seul exemple, M. Littré donne, avant tout, à l'étymologie du mot mesquin, la forme wallone et celle du Hainaut *mesquène,* qui est évidemment le *meysken* flamand, signifiant *fillette, servante,* et que M. Littré compare à l'espagnol *mezquino,* italien *meschino,* venant de l'arabe *maskin,* par l'intermédiaire de l'espagnol *mezquino.* Je ne mets nullement en doute l'origine arabe de mesquin, si ce mot nous est venu de l'Espagne; mais il est certain aussi, quoique nous n'ayons eu que trop longtemps MM. les Espagnols en Belgique, que le *meskène* wallon et le *meysken* flamand, signifiant tous deux *servante,* n'ont rien à faire avec l'espagnol *mezquino,* l'arabe *maskin,* signifiant pauvre. Le flamand *meysken* est tout simplement le diminutif de *meyd,* jeune fille (diminutif meysken et meyssen), hollandais *meid, meisje,* qui est l'allemand *Mädchen, Magd.* Ne disons-nous pas aussi tous les jours en français la *fille* pour la *servante?* C'est tout à fait la même chose chez nos bons Flamands.

Quelques étymologies latines et grecques m'ont aussi paru moins heureuses qu'elles ne le sont généralement chez M. Littré. Ainsi *atroce,* de *atrox,* composé lui-même de ἀ privatif et τρώγω, *manger,* mot à mot, dit-il, *ce qui ne se mange pas,* comme *crudelis* de *crudus.* Je préférerais y voir un α augmentatif, et

le latin *trux, sauvage, cruel, féroce,* répondant à τρύω, τρύχω, *accabler, vexer* (¹).

Mais là où M. Littré sera difficilement surpassé, c'est dans l'historique qu'il nous a donné des mots, où l'on peut toujours voir combien la forme de nos vocables se rapproche toujours de plus en plus du latin en remontant vers l'époque de formation et les changements qu'ils ont subis peu à peu pour arriver à ce qu'ils sont aujourd'hui.

Sous le rapport étymologique, je trouve que le *Dictionnaire d'étymologie française* de M. Auguste Scheler, bibliothécaire du roi des Belges (Bruxelles, 1862) est, sous certain point de vue, préférable à celui de M. Littré. Le savant philologue français le

(¹) M. Littré lui-même, dans une lettre qu'il a daigné m'écrire, a bien voulu reconnaître la justesse de ces remarques. (Voir note 1 à la fin du livre.)

M. Freund, dans son grand Dictionnaire latin, traduit par Theil, dérive aussi *asperge, asparagus,* ἀσπάραγος, de ἀ privatif et σφάλλω, *tromper, frustrer.* L'*asperge* est donc la racine, la plante *qui ne trompe pas, qui ne frustre pas.* C'est là, je pense, une erreur. Il y a encore ici un α augmentatif et la racine σπαργάω, *être gonflé par la sève, être plein de sève ou de vigueur.* Le russe *sparja*, l'allemand *Spargel* qui n'ont pas l'*a* initial viennent à l'appui de cette opinion.

Le mot *marron,* si l'on a recours au wallon *marrone,* signifiant *culotte* ou *pantalon,* dériverait de la forme du fruit, comme *orchis* de sa racine.

cite du reste à tous moments et c'est la meilleure preuve de l'estime qu'il en fait lui-même. Les étymologies de M. Scheler, comme celles de Diez, sont quelquefois discutées par M. Littré et abandonnées pour d'autres qui lui paraissent préférables, mais celles de M. Littré (je ne parle ici que des mots encore douteux) seront aussi un jour discutées par les érudits qui le suivront et qui sauront mettre à profit une étude encore plus approfondie de nos anciens textes, ou de nos patois, ou des langues étrangères, jusqu'ici insuffisamment explorées, et celles-ci ont assurément donné plus d'un mot à notre langue.

Pour ceux qui veulent s'occuper de nos étymologies et ne peuvent comprendre l'ouvrage de M. Diez, qui n'a pas encore malheureusement été traduit en français, ou pour ceux-là qu'effraye un ouvrage aussi volumineux et aussi coûteux que celui de M. Littré, ce sera un véritable trésor que le dictionnaire de M. Scheler.

L'ouvrage de M. Scheler ne contient que 340 pages d'un texte très-fin, mais il réunit, comme dans un faisceau, tous les résultats des investigations modernes, en les résumant, pour la facilité de l'usage, sous la forme d'un dictionnaire alphabétique. Scheler a devancé M. Littré qui lui doit beaucoup; il est d'ailleurs incontestablement plus utile que Diez où l'on ne trouve que l'étymologie d'un nombre de mots assez restreint, et qui de longtemps sera encore inconnu

aux Français; car ceux-ci ne s'occupent en général que fort peu des langues de leurs voisins. M. Scheler peut, au contraire, facilement nous familiariser avec les conquêtes récentes de la linguistique, qui a laissé bien loin derrière elle les travaux philologiques des derniers siècles, travaux qu'il ne dédaigne pas cependant à l'occasion et dont il sait proclamer tout le premier l'immense mérite. La divination, dit-il, a fait son temps ([1]) et l'étymologie est enfin devenue une science positive, *presque* une science exacte. M. Scheler se rattache à l'école de Diez dont il adopte complètement la méthode et l'on peut dire qu'en le faisant il se trouve à bonne école. Son but est d'établir, comme son devancier, le type immédiat d'où procède le mot français et de ne discuter que les mots contestés, obscurs, ou soulevant des doutes.

« On ne saurait, dit M. Larousse dans son *Grand Dictionnaire universel du dix-neuvième siècle*, trop rendre justice au mérite de l'œuvre de M. Scheler; ses explications sont quelquefois hasardées, mais elles sont presque toujours ingénieuses et intéressantes, et bien des fois, disons-le, c'est à lui que nous avons eu

([1]) Augustin (354-430) écrivait : Ut somniorum interpretatio ita verborum origo pro cujusque ingenio indicatur. — Voilà donc la science étymologique traitée comme l'interprétation des songes. Quel rapprochement d'idées entre le père de l'église latine au cinquième siècle et Voltaire, le libre penseur du dix-huitième.

recours pour trouver l'origine d'un terme obscur et difficile; nous en exprimons ici notre reconnaissance au savant linguiste belge. »

A côté de ces ouvrages s'occupant de nos étymologies encore inconnues ou sérieusement discutées, il y avait place pour un autre dictionnaire qui, prenant la science dans son état présent, regarderait comme inconnues les étymologies encore discutées et développerait les principes philologiques sur lesquels s'appuient les résultats acquis. C'est ce dictionnaire que M. Brachet a voulu faire et il nous a donné un petit chef-d'œuvre, comme on pouvait l'attendre de l'auteur de la *Grammaire historique* et des *Doublets de la langue française.* Ne citons qu'un seul mot afin d'indiquer la méthode de M. Brachet : *pourrir* de *putrere.* Comment l'*u* latin est-il devenu *ou* en français? L'*u* latin, en position, devient souvent *ou* en français : *ursus, ours; sur*dus, sourd; *tur*ris, tour; *pu*trere est donc devenu *pou*rrir. — Comment le *tr* de pu*tr*ere est-il devenu *rr* en français? Par assimilation comme dans : *nutrire,* nou*rrir: latronem,* la*rr*on *patrinus,* bas-latin, pa*rr*ain, *matrina,* ma*rr*aine. Comment l'*e* de putr*e*re est-il devenu *i?* Comme dans ten*ē*re, ten*i*r; advert*e*re, avert*i*r; abol*e*re, abol*i*r, etc.

Si donc l'on veut se rendre compte d'une étymologie qui ne paraisse pas évidente, il sera bon, avant de chercher dans Diez, Littré, ou Scheler, de recourir d'abord à l'excellent dictionnaire de M. Brachet.

En y lisant : étymologie inconnue, nous verrons aussitôt que nous avons affaire à un mot sur lequel les érudits disputent encore, et après avoir lu les raisonnements de Diez, de Littré ou de Scheler, nous pourrons accepter celle qui nous paraîtra la plus sûre, en attendant que des éclaircissements ultérieurs apportent un nouveau jour sur la question en litige. « Je crois beaucoup, disait Voltaire, mais je suis toujours disposé à ne plus croire. » C'est le principe que nous pourrions presque admettre dans les étymologies encore contestées. Nous devons sans doute, après un examen sérieux du *pour* et du *contre*, admettre une opinion quelconque sur l'origine plus ou moins probable des mots, mais nous devons toujours être disposés, à l'exemple du patriarche de Ferney, à ne plus croire, lorsque des études plus approfondies que les nôtres viennent apporter de nouvelles lumières sur des mots qui paraissaient d'abord inconnus, mais que de nouvelles recherches feront peut-être connaître comme tous les autres.

Résumons les données qui précèdent sur l'étymologie pour constater tout le chemin que celle-ci a parcouru. Les Grecs s'y sont essayés de bonne heure, les Romains l'ont cultivée après les Grecs, et les peuples modernes après les grands maîtres de l'antiquité.

Quoique l'étymologie remonte jusqu'à l'antiquité, on peut dire cependant que c'est une des sciences les

plus nouvelles, car la méthode, qui seule constitue une vraie science, n'a été que tout récemment appliquée aux recherches étymologiques. En France, en particulier, jusqu'à la fin du dix-huitième siècle, l'étymologie n'était guère qu'une sorte de divination, pratiquée avec plus ou moins de succès par des esprits ingénieux sans doute, mais qui ne suivaient aucune règle précise; et l'on pourrait regarder la science étymologique à cette époque, comme Augustin la regardait déjà de son temps : *Ut somniorum interpretatio ita verborum origo pro cujusque ingenio indicatur.* Le public, impartial et judicieux, frappé en effet des fréquentes contradictions des faiseurs d'étymologies, prenait le parti d'en rire, et ce n'était que justice; le discrédit qui retombait par là sur ce genre d'étude était trop légitime pour que l'on eût à s'en plaindre.

Voilà pour l'étymologie; résumons maintenant ce qui a été fait pour les origines et l'histoire de la langue.

La découverte du sanscrit a fait voir une langue où les grammairiens ont dû apporter à l'étude des mots, à l'analyse des radicaux et des flexions, une précision qui a fini par étonner les érudits, obligés par leurs études de s'occuper des autres langues. Les idiomes germaniques furent soumis, par J. Grimm, à la plus pénétrante analyse; Raynouard, à son tour, esquissa, malgré quelque inexpérience, sa *Grammaire com-*

parée des langues de l'Europe latine, dans leurs rapports avec la langue des troubadours.

Depuis lors, la philologie romane fait des progrès rapides, et le sentiment historique se développe de plus en plus dans l'étude des langues. On a réfuté pour toujours l'erreur qui faisait remonter au seizième siècle notre avénement à la vie littéraire, et l'on a prouvé que la France, du onzième au treizième siècle, a eu une brillante période poétique. En effet, le français de cette époque, regardé longtemps comme barbare, était réellement une langue régulière, riche, et j'oserai même dire brillante. Fauriel, Ampère, marquent déjà un progrès assez notable sur la théorie et la méthode de Raynouard. Ampère surtout, dans sa théorie, n'est pas bien loin de Diez. Il y a cependant encore beaucoup de ses étymologies qui sont fausses, et il attribue une action beaucoup trop grande à l'influence du grec sur le français. MM. Littré et Brachet, en France, Scheler, en Belgique, prennent leur place à côté de M. Diez et devancent les travaux de M. Chevallet, sans toutefois les faire oublier. L'Académie elle-même, comme honteuse d'être en retard, se met placidement à l'œuvre et commence, en 1858, la publication de son *Dictionnaire historique*. Décidément, le *festina lente* a été fait pour MM. les académiciens français.

Aujourd'hui le doute railleur de Voltaire est impossible, et les découvertes précieuses faites sur les

langues romanes, se réflètent même sur les langues orientales de la famille indo-germanique, et servent à expliquer leurs transformations, car le procédé avec lequel les langues se transforment est partout à peu près le même.

Les amateurs des études philologiques, surtout en Russie, ne voudront peut-être pas s'occuper, pour les origines de nos mots, de comparer les diverses formes que le même vocable a pu prendre dans les différentes langues romanes ou dans des dialectes qu'ils ne connaissent pas, mais préféreront accepter une étymologie toute faite, qu'ils reconnaîtront comme indubitable sur la foi des bons philologues. Il serait peut-être peu intéressant, pour nos élèves, de savoir que *âge* vient de *aetas* par *aetaticum,* parce que l'ancien français était *édage, eage, aage,* puis *âge.* Une fois qu'il est admis que *âge* vient de *aetas,* par *aetaticum,* nos élèves entendront sans doute avec plus de plaisir qu'*aetas* est une contraction de *aevitas*, comme *aeternus* de *aeviternus*, tous deux venant d'*aevum,* grec *αἰών*; *ἀεί,* toujours; gothique, aiw-s; allemand, *ewig,* éternel; anglais *ever,* toujours; allemand *n-ie,* jamais; anglais *n-ever,* jamais. Ce sont là des langues qu'ils apprennent sur les bancs de nos gymnases, et ils trouveront sans doute intéressant de les comparer entre elles, sous la direction de leurs professeurs.

On peut voir comment les mots changent souvent de signification en passant d'une langue dans une

autre (¹); ainsi : *carpentarius*, *charron*, est devenu *charpentier*; *caballus*, *mauvais* cheval, est devenu *cheval en général;* comme le *Ross* allemand, *coursier*, est devenu *rosse* (mauvais cheval); *jumentum*, toute bête de somme, est devenu *jument; peregrinus*, étranger, est devenu *pèlerin*, etc.

Quelle différence entre le *selig* allemand, signifiant *bienheureux* et conservant toujours sa bonne signification, et le *silly* anglais, signifiant *sot*, *niais*, et qui est cependant le même mot que *selig!* Notre mot *béat* n'est-il pas aussi à une bien grande distance du *beatus* latin, du latin religieux surtout, où il a le même sens que *selig* en allemand?

(¹) « In der Geschichte der Sprache lernen wir die Geschichte jedes einzelnen Wortes, und nicht bloss die Geschichte seiner äusseren Form, sondern auch die seines Innern, also die Geschichte der Bedeutungen, der einzelnen Begriffe. Wir sehen, wie die Begriffe sich in mannichfaltigster Weise umgestalten, wie sie sich oft erweitern, oft verengern, wie sie sich aus dem Sinnlicheren in das Unsinnlichere hinüberschieben, wie sie sich ursprünglich bilden, wie sie entstehen. Und jedes Wort, das wir sprechen und das wir denken, hat seine Geschichte, die wir oft über Jahrhunderte und Jahrtausende hin durch die mannichfaltigsten Umwandlungen zurückverfolgen können, jedes Wort, das wir als ganz eigenes und sicheres zu besitzen meinen, ist uns aus der Geschichte erst überbracht, ist uns vorgebildet, ist uns vorgedacht. » (Leo Meyer; Festrede zur Jahresfeier der Stiftung der Universität Dorpat an 12 December 1871.)

Νέφος, nuage, latin *nubes*, est en allemand *Nebel*, *brouillard;* en russe *nebo*, le *ciel*, le *pays des nuages*. (Voir *Études philologiques*, page 3; pages 111 et suivantes.)

Non seulement les mots prennent une autre signification en passant d'une langue dans une autre, mais ils changent quelquefois complètement dans la même langue, à quelques siècles de distance. Ainsi la *donzelle* (anciennement *doncele* ou *dancele*) était la *demoiselle*, la jeune dame, la jeune maîtresse, la fille de la maison, de *dominicella*, diminutif de *domina*. Aujourd'hui, nous n'avons pas besoin de le dire, le mot a pris une tout autre signification. Autrefois, le mot *garçon* avait aussi un féminin qui n'avait aucune mauvaise signification, tandis que maintenant ce féminin n'est plus qu'un terme injurieux et très-grossier. Le *valet*, anciennement *vaslet*, était le petit *vassal*, le jeune homme des familles nobles qui en était à son apprentissage dans les fonctions domestiques et militaires. Voilà donc des mots qui ont perdu leur noblesse et qui sont descendus des significations élevées aux significations, pour ainsi dire, les plus basses.

D'autres mots, au contraire, de bas qu'ils étaient, ont conquis leurs titres de noblesse. Tels sont : *maréchal*, *connétable*, *ministre*, *échanson*, *sénéchal*, *baron* (voyez *Études philologiques*, page 153).

Nous avons déjà vu la différence, souvent énorme, qu'il y a entre les vocables venant d'un même mot

latin, et qui auraient pu avoir, par conséquent, la même signification : *camp* et *champ; potion* et *poison; faction* et *façon; blâmer* et *blasphémer; meuble* et *mobile; hôpital* et *hôtel; livrer* et *libérer; sembler* et *simuler,* etc. (Voir note 2 à la fin du livre.)

VERSIFICATION.

La valeur des syllabes longues ou brèves, qui formaient le vers latin, ne pouvait longtemps se maintenir au milieu d'une époque barbare. Le vers antique tomba donc en déchéance pour ne plus se reproduire, et fut remplacé, chez les Italiens, les Espagnols, les Provençaux et les Français, par le vers de dix syllabes, qui satisfait complètement l'oreille et convient parfaitement à la poésie.

L'ancien décasyllabe français avait ordinairement la césure après la quatrième syllabe, moins souvent après la sixième. Quelquefois même, quoique très-rarement, le vers était sans césure. Une syllabe en plus, quand elle était muette, ne comptait ni à la fin du vers, ni à la fin de la césure.

Plus tard vint le vers alexandrin, ou de douze syllabes, pouvant avoir, comme celui de dix syllabes, après le premier hémistiche, une syllabe muette en plus qui ne se comptait pas.

Notre ancienne poésie avait aussi des vers de huit syllabes, de sept, de six, de cinq, de quatre et même

de trois, combinés par les poëtes en des arrangements très-variés. — De ce côté encore, la versification moderne n'a presque rien ajouté à notre ancienne poésie.

La rime, qui n'était point d'abord considérée comme nécessaire dans le décasyllabe, s'introduisit cependant de bonne heure dans la poésie romane, du moins sous la forme d'assonance [1]. Dès le douzième siècle, la rime complète, exacte, était de rigueur; on remania même les anciens poëmes pour leur donner la rime nécessaire. Les rimes, à cette époque, étaient déjà ou masculines ou féminines comme aujourd'hui. C'est donc encore à tort que Boileau a écrit :

Villon sut le premier, dans ces siècles grossiers,
Débrouiller l'art confus de nos vieux romanciers.

Le dix-septième siècle admirait l'Italie et l'Espagne, et ne pouvait traiter de *confus* l'art de versifier de ces deux pays. Pourtant cette versification italienne ou espagnole n'est pas autre que celle de nos vieux romanciers. Pourquoi donc alors admirer l'une comme un chef-d'œuvre et flétrir l'autre en la traitant de barbare? Notre versification d'aujourd'hui n'étant pas, du reste, différente de celle de nos pères, nous serions donc encore, sans nous en douter, et Boileau avec

[1] L'assonance est une consonnance imparfaite; c'est proprement la parité des voix et non celle des articulations; ainsi : *France* et *rance* sont deux rimes parfaites; mais *France* et *franche* ne sont que des rimes imparfaites, des *assonances*.

nous, des barbares qui ne savent rien faire de mieux que leurs aïeux.

Il ne faudrait pas cependant croire, après ce que nous venons de lire, que dans nos plus anciens poëmes, comme, par exemple, dans la cantilène de sainte Eulalie et autres, le vers soit toujours partout de dix syllabes. Les chants, comme ceux qui regardent sainte Eulalie, saint Léger, la Passion et d'autres encore, sont des chants ecclésiastiques composés de versets de deux vers qui se correspondent exactement pour la mesure comme pour l'assonance [1].

L'intérêt de toutes ces pièces n'est pas du reste dans le mode de versification, mais dans l'état où elles présentent notre langue à cette première période de son existence comme langue littéraire.

[1] Nos érudits ne sont pas même toujours d'accord sur le nombre des syllabes d'un vers. Ainsi, dans ces deux premiers vers du chant de sainte Eulalie :

Buona pulcella fut Eulalia,
Bel avret corps, bellezour anima.

M. Littré y trouve dix syllabes, tandis que M. Paul Meyer n'en trouve que huit, comptant *Eulalia* seulement pour deux syllabes, et *anima* pour une seule syllabe. « L'orthographe, dit ce dernier, en cela, du reste, d'accord avec M. Littré, était restée latine, mais la prononciation n'était plus conforme à cette orthographe. » C'est ainsi que M. Littré ne donne lui-même que deux syllabes au mot *ménestier* et le prononce *mestier,* comme on le faisait au douzième siècle.

Néanmoins, tout ce qui précède prouve suffisamment que Boileau, avec son siècle, s'est trompé en portant un jugement trop défavorable sur notre ancienne poésie. — Je ne veux nullement dire, cependant, qu'en lisant nos vieux poëmes, on pourra avoir pour eux cette admiration qu'on éprouve en lisant l'*Iliade* ou l'*Énéide*, ou qu'on partagera cette passion dont s'éprennent, pour notre ancienne poésie, ceux qui l'étudient comme avec le parti pris de n'y trouver que des chefs-d'œuvre ; mais ce qu'on ne peut du moins lui refuser, c'est qu'on y retrouve déjà toutes les qualités du génie poétique français : l'unité, la mesure, la proportion et la sagesse. Rien d'excessif, pas plus dans la couleur que dans le récit. L'imagination de nos anciens poëtes se renferme volontiers dans un cadre assez restreint, mais le bon sens ne les abandonne jamais. On y sent déjà partout cette fine pointe de raillerie qui est comme le trait caractéristique de tous nos écrivains français.

GALLICISMES ET PROVERBES.

Nous avons déjà vu dans un chapitre précédent comment les mots changent assez fréquemment de signification, soit avec le temps qui exerce son empire sur eux comme sur toute chose, soit en passant d'un pays dans un autre qui ne les a souvent adoptés que comme à regret et en en dénaturant complètement le sens primitif. Il arrive aussi parfois que les mots,

d'une acception particulière et restreinte qu'ils avaient d'abord, ont pris une signification plus générale, plus étendue, et *vice-versâ*.

Ce serait surtout en étudiant nos gallicismes (1) et nos proverbes que nous pourrions donner bien des preuves curieuses de ces changements que subit la signification des mots ou de l'importance qu'a pu prendre une pensée qui aura frappé dans un auteur et qui a passé aux âges suivants à l'état de proverbe que chacun tient à savoir et à répéter. Ces gallicismes, ces proverbes sont comme des formules consacrées, employées même par les esprits les mieux cultivés, car ils vont toujours directement au but, disent souvent en quelques mots ce que nous ne pourrions exprimer autrement que par des phrases entières, et frappent toujours plus le lecteur ou l'auditeur que d'autres pensées qui ne seraient peut-être pas moins

(1) Les proverbes qui plaisaient encore beaucoup au commencement du seizième siècle, ne plaisaient plus à la fin, et étaient tombés en discrédit. Ce changement avait été opéré par la manie de certains écrivains de les employer sans choix et sans retenue, en citant même les plus grossiers. L'aversion qu'éprouvait la bonne compagnie pour les proverbes fut partagée par Malherbe et par les grammairiens. Vaugelas surtout ne pouvait les souffrir; aussi chercha-t-il à les éliminer tant qu'il put du vocabulaire académique dont il était le rédacteur en titre. Heureusement pour nous, Mme de Sévigné, Molière et la Fontaine nous les ont restitués en partie.

expressives, mais qui n'auraient certainement pas à nos yeux la même valeur, de quelque bouche qu'elles pussent sortir, de quelque plume qu'elles pussent émaner. Ajoutons à cela que dans nos gallicismes et nos proverbes, nous trouvons presque toujours, à côté de beaucoup d'esprit, une large place pour les sous-entendus qui se cachent derrière la pensée, et que notre esprit s'y complaît d'autant plus, qu'ils contiennent souvent comme une arrière-pensée que chacun peut interpréter d'après sa manière de voir.

Les proverbes, les idiotismes, dit M. Quitard [1], sont les maximes de la sagesse traditionnelle des peuples, les formules du sens commun qui, jetées dans la circulation universelle, forment la monnaie courante de la raison et de l'esprit des peuples ; ce sont des locutions pleines d'allusions à des faits curieux, singulières à force d'être naturelles, et dont la vulgarité ne détruit jamais le sel. Le langage proverbial, si l'on en donnait une étude complète embrasserait, au reste, une nombreuse quantité de détails sur les mœurs, les circonstances locales qui retraceraient l'esprit et le caractère d'une nation aux diverses phases de son histoire. Ce serait un répertoire de données

[1] 1. P. M. Quitard : *Études historiques, littéraires et morales sur les proverbes français et le langage proverbial* (Paris), 1860. — 2. Dictionnaire étymologique, historique et anecdotique des proverbes et des locutions proverbiales de la langue française.

curieuses fournies par les expressions sur la vie de nos aïeux et sur leur manière de sentir et de penser.

Le philologue, qui voudra faire une étude sérieuse de nos proverbes, n'aura qu'à consulter les deux excellents ouvrages de M. Quitard que je ne puis malheureusement que citer, puisque les bornes qui me sont tracées dans ce petit travail ne me permettent pas de le suivre dans ses intéressantes recherches. Je dois donc me borner à ne citer qu'un certain nombre de nos gallicismes et de nos proverbes, d'accord en cela avec la marche que j'ai suivie dans les chapitres qui précèdent : Il n'est pas homme à en démordre. Avoir à cœur. A raconter ses maux parfois on les soulage. A tout prendre. A vrai dire. A propos ! Un conte en l'air. Je n'ai vu âme qui vive. A qui en a-t-il? Il y a anguille sous roche. Il fait le bon apôtre. Il est aux anges. Je sais ce qu'en vaut l'aune. A fripon, fripon et demi. Se battre les flancs. Contes bleus. Avoir la tête près du bonnet. Il aura beau faire. C'est pain bénit. Bel et bon. Il m'a tenu le bec dans l'eau. Faire l'école buissonnière. Sur la brune. A tout bout de champ. Tenir le haut bout. On lui a fait croquer le marmot. A cor et à cri. Jeter sa langue aux chiens. Il y a un dessous de cartes. Il perd la carte. Donner carte blanche. Il en est coiffé. Un pas de clerc. Entre chien et loup. Grenouilles de sauter. Une bonne pâte de femme. Montrer les dents. Coucher sur la dure. Ne savoir sur quel pied danser. De longue date.

Tirer son épingle du jeu. Un coup d'épée dans l'eau. Il connaît les êtres de la maison. On se fait à tout. J'en fais vanité. Au fait, il n'a pas tort. Mettez-moi au fait. Les quatre fers en l'air. Faute de chevaux, on se sert d'ânes. J'en mettrais ma main au feu. Filer doux. Graisser la patte. Souple comme un gant. On n'y voit goutte. Jeter sa gourme. Ils en ont fait des gorges chaudes. Nos gains seraient assez honnêtes. Il n'aura pas beau jeu. Ils sont à deux de jeu. A pas de loup. Il a pris la mouche. La moutarde lui monte au nez. Se mettre martel en tête. Se mordre les doigts. Il a eu un pied de nez. Avoir la langue bien pendue. Coiffer sainte Catherine. Tomber des nues. Jeter de la poudre aux yeux. Se piquer de savoir vivre. Je n'en puis plus. Palais (de justice). Prêter un serment. Un homme de paille. Prendre du thé. Pousser sa pointe. Voilà le pot aux roses. Prendre la balle au bond. Il est fort répandu. Tomber à bras raccourci. On a surpris sa religion. Une franchise hors de saison. Je ne saurais. Trancher de l'homme d'importance. Un bruit à tête fendre. Un froid à pierre fendre. Un cerveau timbré. Il y a quelque chose sur le tapis. Il a le timbre un peu fêlé. Par le temps qui court. Qu'à cela ne tienne. Tuer le temps. Tant bien que mal. Tout compte fait. Trêve de compliments. Et d'une! Garder à vue. A perte de vue. Rompre en visière à tout le genre humain. Malgré vents et marée. Par monts et par vaux. Faire voile. Une flotte de vingt voiles. Il me

veut beaucoup de bien. Entre deux vins. Tout compte fait. Terre à terre. Tout beau! Tout doux! Témoin ce certain jour qu'il prit la Silésie. Il en a bien usé avec moi. Sais-tu bien qu'il y va de ta vie. Entre quatre yeux [1]. Il fallait un calculateur, ce fut un danseur qui l'obtint. Voilà de vos arrêts, Messieurs les hommes de goût. Vous êtes orfévre, M. Josse. Baisser l'oreille; baisser pavillon. Balayer les corsaires; balayer la mer. Bander son esprit. C'est une vraie carafe d'orgeat. Prêcher sept ans pour un carême. Pour trouver le carême court, il faut faire une dette payable à Pâques. Tirer une carotte à quelqu'un. Les jeunes médecins font les cimetières bossus. Il a de l'esprit, il a couché au cimetière. Qui n'entend qu'une cloche, n'entend qu'un son. Il n'a vu que son clocher. Il ne faut pas clocher devant les boiteux. Il est ignorant à vingt et trois carats. Un sot n'a pas assez d'étoffe pour être bon. Un sot trouve toujours un plus sot qui l'admire. C'est un sot en trois lettres. A sotte demande point de réponse. C'est Gros-Jean qui remontre à son curé. Il a la conscience large comme la manche d'un cordelier. C'est parler latin devant les cordeliers. Il faut faire flèche de tout bois. Tout bois n'est pas bon à faire flèche. Il ne sait plus de quel bois faire flèche. C'est un vilain moineau. Appelez-vous cela des moi-

[1] Vinet, *Chrestomathie française,* 1re partie, *Note sur les gallicismes,* pages 412-419.

neaux? L'habit ne fait pas le moine. Pour un moine l'abbaye ne faut pas. Il a perdu la plus belle plume de son aile. Passer la plume par le bec. C'est le geai qui se pare des plumes du paon. Il y a laissé des plumes. C'est une plume à son chapeau. A course de plume. Homme de plume. Guerre de plume. La belle plume fait le bel oiseau. A bonne volonté ne faut la faculté. La misère est la sage-femme du génie. On ne meurt jamais aussi pauvre qu'on est né. A vaincre sans péril on triomphe sans gloire. La vie est le chemin de la mort. On n'a point pour la mort de dispense de Rome. Il faut avaler les pilules sans les mâcher. A sot auteur sot admirateur. On aime la justice dans la maison d'autrui. Faire la pluie et le beau temps. Quand tous vices sont vieux, avarice est jeune encore. Le sage se contente de peu. N'est pas pauvre qui a peu, mais qui désire beaucoup. Le monde appartient aux patients. Qui songe à oublier se souvient. Ce que femme veut, Dieu le veut. L'argent est un remède à tout, hormis à l'avarice. Ce que chacun sait n'est pas conseil. Qui se repent est presque innocent. Trop n'est pas assez. — Voulez-vous voir un fou? Prenez un miroir. — Autant de langues on parle, autant de fois on est homme. Fais ce qui convient, Dieu fera le reste. Qui trouve un bon gendre gagne un fils; qui en trouve un mauvais perd une fille. Qui épargne les méchants nuit aux bons. Pour être heureux il faut cacher sa vie. L'amitié confie son secret, mais il échappe à

l'amour. Le sort fait les parents, le choix fait les amis. Un frère est un ami donné par la nature. Le faux ami ressemble à l'ombre du cadran. On tombe toujours du côté où l'on penche. Ote-toi de là, que je m'y mette. Une tête ne vaut guère sans langue. Jamais teigneux n'aima le peigne. Comme on fait son lit on se couche. Une puce qui naît le matin est grand'mère à midi. Il ne faut pas laisser de dormir pour les puces. Aussitôt meurt veau que vache. Le drapeau déchiré fait la gloire du capitaine. La main du pauvre est la bourse de Dieu. Qui donne au pauvre prête à Dieu. La main qui donne est au-dessus de celle qui reçoit. Les abeilles ne donnent pas leur miel au méchant. Le paon crie en voyant ses vilains pieds. L'ignorant est cruel comme un tyran. Parler français comme une vache espagnole. Brave comme un bourreau qui fait ses pâques. Sot comme un prunier. C'est l'œuvre de Notre-Dame, qui ne finit jamais. Il ne faut pas mettre le doigt entre l'arbre et l'écorce. On chatouille la truite pour la mieux prendre. Ne nous remets pas au gland quand nous avons du blé. A l'ami soigne le figuier, à l'ennemi soigne le pêcher. Les moutons de Panurge. Revenons à nos moutons. Petit bonhomme vit encore, etc., etc., etc.

CONCLUSION.

—

Nous avons parcouru dans les chapitres précédents l'histoire des recherches qui ont été faites, en France et à l'étranger, sur notre belle langue française qui est aujourd'hui et sera longtemps encore, quoi qu'il arrive, la langue des relations internationales. Nous avons pu remarquer que la philologie a été longtemps regardée par les Français comme un objet de frivole curiosité, et les errements suivis jusqu'au dix-neuvième siècle devaient nécessairement répandre et faire prévaloir cette opinion défavorable. Nous avons assisté au grand mouvement d'exploration qui, depuis une trentaine d'années surtout, s'est produit dans le domaine de la philologie, et nous avons pu constater à l'évidence, que cette science mérite de fixer l'attention des esprits sérieux, qu'elle est féconde en résultats utiles pour le développement de plusieurs branches du savoir humain avec lesquelles elle a des rapports intimes et nécessaires.

L'histoire de la langue française, quelque succinct que soit le tableau que j'en ai donné, nous a suffisamment montré que cette langue, sortie du latin, avait acquis une certaine perfection au treizième siècle,

qu'elle ne fit que tomber au quatorzième pour se relever au quinzième et au seizième avec la Renaissance, et qu'elle est arrivée à son apogée au dix-septième et au dix-huitième siècle (ce dernier ayant fait peu de changements à la langue du siècle précédent).

Y a-t-il maintenant une conclusion favorable ou défavorable à tirer, pour le français, des nombreuses transformations qu'il a dû subir et des diverses influences latine, grecque, italienne, espagnole auxquelles nous l'avons vu soumis à différentes époques? Devons-nous nous applaudir de ce que les *latinismes* et les *hellénismes* de Ronsard et de son école ont disparu, de ce que l'ampleur exagérée de Balzac, de Voiture et de Corneille au dix-septième siècle s'est effacée pour faire place à l'énergique concision en vigueur de nos jours? Le dix-huitième siècle, qui était encore lui-même imbu des défauts du dix-septième, n'a-t-il pas un peu contribué, avec l'esprit révolutionnaire qui se fait sentir aussi bien dans les langues que dans les mœurs, à amener l'état actuel du langage, adopté par l'éloquence de la tribune, comme par les fines et incisives appréciations de la critique? La poésie enfin, réformée par Malherbe, élevée jusqu'au sublime par Corneille qui ne sait jamais descendre des hauteurs où il s'est placé, passionnée par Racine et humanisée par La Fontaine, s'est-elle véritablement perfectionnée sous Lamartine et nos poëtes contem-

porains qui en ont fait cette langue vivante, parlant à l'âme, aussi bien qu'au cœur et à l'esprit de chacun de nous? En un mot, la langue française, en perdant beaucoup de ses anciens termes au seizième et au dix-septième siècle, et en devenant ce que les étrangers sont convenus d'appeler une *langue pauvre*, a-t-elle réellement beaucoup perdu, ou s'est-elle perfectionnée avec le temps?

Quoiqu'il soit certainement à regretter que la langue française n'ait pas gardé un certain nombre des anciens termes qu'elle possédait et qu'elle pourra peut-être encore reprendre avec le temps, comme plusieurs de nos écrivains contemporains l'ont déjà fait avec bonheur, nous osons, sans hésitation aucune, nous ranger parmi ceux qui répondent affirmativement à cette question. C'est en vain, selon nous, qu'on chercherait chez les écrivains des trois derniers siècles des tournures de phrases où l'on dise autant de choses en aussi peu de mots que nous le faisons maintenant, à l'exception toutefois de ces proverbes et de ces sentences qui sont, pour ainsi dire, de tous les temps et de tous les lieux et qui forment le domaine commun de la sagesse des nations. Les deux langages qui peuvent à notre époque servir de modèles en France, celui de l'Académie et celui de la tribune, bien qu'ils soient de nature différente, se rencontrent néanmoins sur le terrain de la concision, considérée comme qualité indispensable à une époque où la vapeur et le

télégraphe ont rendu la vie beaucoup plus active, je dirai même plus fiévreuse que dans les âges précédents. L'expression au dix-neuvième siècle n'a pas moins de finesse qu'au temps de Louis XIV, mais la rapidité de la diction ou de l'élocution de notre époque vaut mieux, selon nous, que l'élévation, le sublime recherché du dix-septième siècle, et nos écrivains disent aujourd'hui en quelques pages, quand ils le veulent, autant qu'on en disait autrefois dans des volumes tout entiers.

La langue allemande à la contexture plus lourde, plus diffuse, à la syntaxe plus difficile, plus compliquée que la nôtre, pourra peut-être faire quelques conquêtes comme langue scientifique, comme langue d'étude, mais comme langue parlée, elle restera longtemps encore, quels que soient les événements, derrière celle qu'on parle sur les bords de la Seine.

La langue anglaise par la simplicité de sa syntaxe, sa précision, sa clarté, sa richesse, pourrait disputer au français la première place, mais la langue anglaise a contre elle la position isolée du pays et la difficulté de sa prononciation de nature à rebuter bien des personnes, qui, en parlant une langue étrangère, n'aiment pas à s'exposer au ridicule ni même à un sourire quelque peu moqueur.

Ce n'est donc pas sans raison que la langue française conserve et conservera encore longtemps la prédilection qu'on lui a accordée dans les relations

internationales ([1]), tant dans les congrès que dans les réunions scientifiques. Elle n'aurait certainement pas atteint ce but, si elle n'avait pas progressé, si tout au moins elle n'était pas à la hauteur qu'elle doit occuper, si elle n'était pas arrivée à cette clarté qu'acquerront difficilement d'autres langues, quelque avancés dans la civilisation que soient les peuples qui les parlent, quelque étonnants même que soient les succès de tous genres qu'ils ont pu obtenir.

Nous étudierons donc la langue allemande pour en connaître la littérature, pour en admirer les écrivains de talent, pour descendre avec eux dans les profondeurs de la science, qu'ils s'occupent des abstractions de la philosophie ou bien encore des investigations philologiques; nous apprendrons la langue anglaise pour lire Shakspeare, Walter Scott, Byron ou les romanciers contemporains, ou bien encore avec cette conviction qu'en étudiant une langue quelconque et en nous l'appropriant, nous devenons hommes une fois

([1]) Les peuples mêmes à qui le génie français est le moins sympathique, se croient obligés de connaître notre langue. C'est non seulement la langue des relations internationales, ce sera bientôt la langue adoptée par tous les savants, qui, dans des pays divers poursuivent un but commun. Il y a quelques mois, ils se réunissaient à Copenhague au nombre de 337 dans un congrès destiné à établir les bases de l'archéologie préhistorique, et ils décidaient à l'unanimité que le français serait la langue adoptée pour les discussions scientifiques.

de plus, selon le proverbe qui dit : *autant de langues on parle, autant de fois on est homme;* mais nous apprendrons tous le français, non seulement pour en étudier la littérature, une des plus riches de l'Europe, mais surtout pour le parler, pour le parler mieux encore que nous ne pourrons peut-être l'écrire, car c'est la langue que parle toute l'Europe civilisée et qui nous permettra de nous faire comprendre dans quelque pays où les circonstances de la vie puissent nous appeler.

Pour citer enfin une dernière preuve de la haute estime dont jouit notre langue, nous ne voulons pas en prendre d'autre que cet empressement avec lequel nous lisons tous, étrangers comme Français, ces beaux discours prononcés à la tribune française par un de nos orateurs en renom ou un de ces plaidoyers éloquents, comme peuvent seuls en faire les grands avocats dont la France est fière à si juste titre.

Notre langue du dix-neuvième siècle n'est donc pas inférieure à celle des deux siècles qui nous ont précédés, nous dirons même qu'elle a gagné sous le rapport de la concision et de l'énergie. Elle pourrait peut-être dégénérer en faisant trop d'emprunts aux langues étrangères, mais dirigée comme elle l'a été dans ces dernières années, par des critiques comme Sainte-Beuve, Nisard et autres, elle saura, nous devons l'espérer, se maintenir dans de sages mesures et ne pas se laisser entraîner sur une pente trop rapide qui la ferait sortir des voies qu'elle a suivies jusqu'ici.

Aucune langue, mieux que la nôtre, ne sait joindre l'allusion au sens propre, l'équivoque à l'affirmation, quelquefois même le blâme à l'éloge et *vice-versâ.* La pauvreté de la langue française a donc fait sa richesse, sa beauté, car ce qu'elle a pu perdre sous le rapport de la quantité des vocables, elle l'a éminemment gagné sous celui de la clarté et de la richesse de ses tournures. Est-il en effet une autre langue, qui, comme le français, au moyen des locutions propres ou empruntées à des métaphores imagées, permette de rendre quelquefois une pensée de vingt ou trente manières différentes sans en altérer le véritable sens? L'étranger qui s'adonnera à l'étude de notre langue pourra la trouver pauvre dans le matériel de ses mots, dans le petit nombre de ses vocables s'il la compare avec la sienne, mais il trouvera à coup sûr dans les acceptions de nos mots une richesse inépuisable qui suppléera à la quantité, et quand il saura, après une mûre étude, après avoir acquis une connaissance approfondie de notre littérature, une des plus riches de l'Europe, que le français possède malgré sa pauvreté une énergie, une précision, une clarté, une facilité et une élégance d'expression qui laissent bien loin en arrière d'autres langues plus riches en apparence, il reviendra d'un premier jugement porté trop à la hâte et préférera peut-être cette heureuse pauvreté à un bagage de mots plus lourd, mais qui traîne aussi derrière lui la diffusion du discours, des tournures

de phrases dont on ne voit pas la fin et une syntaxe compliquée qui ne rebute que trop souvent les meilleures volontés.

En faisant ainsi l'éloge de la langue française dans un pays comme la Russie, où les classes distinguées la parlent et l'écrivent avec autant de plaisir et non moins d'élégance pour ainsi dire que nous-mêmes, témoin les Sollohub et les Tourgueneff, nous allions oublier que c'est prêcher des convertis et ce goût éclairé pour notre littérature, qui n'a pas baissé ici depuis plus d'un siècle, est encore une des meilleures preuves de la *précellence* de notre langue, pour me servir, en finissant ce travail, de l'expression qu'Henri Étienne employait déjà au seizième siècle pour marquer la place qu'elle devait occuper parmi les autres langues.

NOTES.

(1) M. Littré tire aussi *prodige* de *pro* ou *prod-agere*, conduire, mettre en avant. Je préférerais le tirer de *pro-dicere, dicere* ayant ici le sens de *in-dicare* ou de son correspondant grec *δείκνυμι*. M. Corssen, dans son ouvrage : *Über Aussprache, Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache*, est aussi de cet avis. Mots de même racine : *ju-dex*, *dig-i-tus*, *dig-nus*, *δίκη*. (Corssen, page 381.)

(2) A première vue, qui pourrait croire que les mots *lieu* et *stellaire* aient la même racine? Cependant, *lieu*, latin *locus*, ancien latin *stlocus*, est le grec *στέλλω*, l'allemand *stellen*.

OUVRAGES CONSULTÉS.

1. Burguy : Grammaire de la langue d'oïl.
2. Brachet : Grammaire historique de la langue française.
3. G. Paris : Grammaire historique de la langue française; cours professé à la Sorbonne. Leçon d'ouverture.
4. G. Paris : Étude sur le rôle de l'accent latin dans la langue française.
5. Ch. Livet : La Grammaire française et les grammairiens français au XVIe siècle.
6. F. Diez : Grammatik der romanischen Sprachen.
7. Conrad von Orelli : Altfranzösische Grammatik.
8. Chabaneau : Histoire et théorie de la conjugaison française.
9. Palsgrave : L'éclaircissement de la langue française.
10. Ménage : Observations sur la langue française.
11. Vaugelas : Remarques sur la langue française.
12. Ploetz : Nouvelle grammaire française basée sur le latin.
13. Guessard : Grammaires provençales de Hugues Faidit et de Raymond Vidal de Besaudun (XIIIe siècle).
14. Schleicher : Compendium der vergleichenden Grammatik der indogermanischen Sprachen.
15. Leo Meyer : Vergleichende Grammatik der griechischen und lateinischen Sprache.
16. Raynouard : Grammaire romane ou grammaire de la langue des troubadours.

17. Max Muller : Lectures on the science of language.
18. Corssen : Kritische Beiträge.
19. Corssen : Kritische Nachträge.
20. Curtius : Griechische Etymologie.
21. Brachet : Dictionnaire des doublets de la langue française.
22. Édelestand du Méril : Essai philosophique sur la formation de la langue française.
23. Littré : Histoire de la langue française.
24. Pellissier : La langue française depuis son origine jusqu'à nos jours.
25. Ampère : Histoire de la formation de la langue française.
26. Ampère : Histoire littéraire de la France avant Charlemagne.
27. Francis Wey : Histoire des révolutions du langage en France.
28. Sir George Cornewall Lewis : An essay on the origin and formation of the romance languages.
29. Paul Meyer : Note sur la métrique du chant de sainte Eulalie.
30. Charles Monnard : Chrestomathie des prosateurs français du XIVe au XVIe siècle.
31. Bartsch : Chrestomathie de l'ancien français (VIIIe-XVe siècles).
32. Schacht : De elementis germanicis potissimum linguae franco-gallicae; Berlin, 1853.
33. Quitard : Études historiques sur les proverbes français.
34. Quitard : Dictionnaire étymologique des proverbes français.
35. Ménage : Dictionnaire des origines de la langue française.
36. Diez : Etymologisches Wörterbuch der romanischen Sprachen.
37. Littré : Dictionnaire de la langue française.

38. Larousse : Grand Dictionnaire universel du XIXe siècle.
39. Scheler : Dictionnaire d'étymologie française.
40. Brachet : Dictionnaire étymologique de la langue française.
41. Académie française : Dictionnaire historique; tome premier, 1858. Ce *premier* tome va jusqu'au mot *abusivement.* (C'est, comme on le voit, un mot de mauvais augure. Nous sommes en 1872 et les abonnés attendent toujours le tome *second.* L'Académie ne craint pas d'*abuser* largement de la patience de ses lecteurs.)
42. Corssen : Über Aussprache, Vokalismus und Betonung der lateinischen Sprache.
43. Freund : Grand Dictionnaire latin, traduit en français par Theil.
44. Pictet : Les Origines Indo-Européennes ou les Aryas primitifs.
45. D'Arbois de Jubainville : La déclinaison latine en Gaule à l'époque mérovingienne.
46. Leo Meyer : Festrede zur Jahresfeier der Stiftung der Universität Dorpat, an 12. December 1871.
47. Cochfris : Origine et formation de la langue française.
48. — Histoire de la grammaire.

ERRATA.

Page 14, *lisez :* le livre, 1re ligne.
— 21, — dix-huitième, 13e ligne.
— 37, — (remissio), orgueilleux, 22e ligne.
— 37, — *τινάς* et non *τίνας;*.
— 38, — *ουδὲν*, 1re ligne.
— 40, — comme M. Diez en a donné dans sa Grammaire, 3e ligne.
— 52, — maréchal, sénéchal, 1re ligne.
— 53, — le Bec, Caudebec, 7e ligne.
— 55, — carrozza, 13e ligne.
— 55, — qu'ils avaient (dernière ligne).
— 62, — a rattaché à, avant-dernière ligne en bas.
— 66, — Le français, par la perte du nominatif, est devenu une langue analytique ou sans cas, sans déclinaison. C'est ce que l'auteur a voulu dire en écrivant ici que la langue a perdu les deux cas qu'elle avait conservés du latin, 16e ligne.
— 69, — pour le masculin et le féminin, 1re ligne.
— 74, — I am, 3e ligne.
— 77, note au bas de la page : *Dû* s'écrivant avec un accent (debutus), *bu*, anciennement *beü*, devrait aussi s'écrire *bû*. Il en est de même de meür, *mûr*, seür, *sûr*, etc. *Bocage*, anciennement boscage, *coteau*, pour costeau ou mieux costau (costale), devraient aussi avoir l'accent circonflexe sur *o*. *Diplôme*, venant de *diplōma* (*δίπλωμα*), a un accent circonflexe ; *axiome*, de *ἀξίωμα*, *idiome*, de idiōma (*ἰδίωμα*), n'ont pas l'accent circonflexe, quoique l'*o* soit également long dans ces deux derniers mots.
— 82, *lisez :* Quant à, 16e ligne.
— 122, — Ceux qui rattacheront *stellaire*, se rapportant à *stella*, à la racine *sternere*, *στόρνυμι*, *στρώννυμι*, ou au grec *ἀστήρ*, sanscrit *star-as*, allemand *Stern*, pourront prendre le mot *stalle*, se rapportant à *stellen*, *στέλλω* (note 2).
— 125, — La seconde partie du tome I du Dictionnaire de l'Académie a paru et va jusqu'au mot *actuellement*. (L'ouvrage n'avance guère, comme on peut le voir.)



OUVRAGES DU MÊME AUTEUR.

1. **Guide** en Russie. — Saint-Pétersbourg, Moscou, Kazan, Kief, Helsingfors, Réval, la Crimée, etc., etc.; prix 3 r. 1/2.
2. **Morceaux de lecture et exercices de mémoire** en vers et en prose, suivis d'un dictionnaire français-russe, contenant environ 10,000 mots. Ouvrage approuvé par le Ministère de l'Instruction publique, le comité des Écoles militaires, celui de la 4e section de Sa Majesté l'Empereur et le comité des Écoles du Saint-Synode; prix 1 rouble.
3. **Études philologiques** sur la langue française; ouvrage recommandé par l'Académie Impériale des sciences de Saint-Pétersbourg, le Comité scientifique, le Comité des Écoles militaires et celui de la 4e section de Sa Majesté l'Empereur; prix 1 rouble.
4. **Les recherches** les plus récentes sur la langue française et leurs résultats.
5. **Petit Dictionnaire** français-russe étymologique et comparé pour servir à la traduction de tous les manuels français employés dans les établissements d'instruction publique en Russie.